



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

La || Politique || Des || Jesuites

Monpersan, Louis de

Cologne, 1692

II. Discours. Des moyens par où les Jesuites sont arrivez à la Monarchie Universelle.

urn:nbn:de:hbz:466:1-39510

58 LA POLITIQUE

de ce Pere , ni que fasse mieux connoître leur pretention à la Monarchie Universelle. Il est vray que ce droit n'est connu qu'à eux seuls : tous les peuples de la terre habitable l'ignorent absolument ; Chrétiens , Mahometans , Juifs & Payens . Car ce n'est pas une notion commune , ce n'est pas la lumiere naturelle qui enseigne , *qu'il y a sur la terre une Compagnie de Jesus , qui dispose souverainement de toutes les Couronnes de l'Univers.* Mais ils le disent , cela suffit , puis qu'ils sont infallibles : qu'ils soient les seuls entre les mortels , qui le croient & le sçachent , n'impprte , ils ne laissent pas de se servir de ce droit , de le faire valoir par tout , & dans tous les Etats , Royaumes & Empires du Monde , où ils peuvent mettre le pied.

III. DISCOURS.

Des moyens par où les Jesuites sont arrivéz à la Monarchie Universelle.

Argument.

La Societé des Iesuites forgée à Montmartre près de Paris. Loyola leur fondateur visionnaire. Pourquoy ils ne s'appellent pas Loyolites , mais Iesuites , l'Av-

DES JESUITES. 59

vantage qu'ils tirent de ce nom. Par Politique ils se sont élevéz au dessus des Apôtres & des Prophetes. Leurs priviléges accordez & usurpez servent à leurs fins. l'Instruction de la jeunesse est un des moyens. Le trafic en est un autre. Ils ont double règle, c'en est un autre. Conte plaisant des Carmes de Paris. Trois sortes de Jesuites. Leur grand but est de regner non d'instruire. Leur General fait tout ce qui se passe dans le Monde sans peine & sans fraix. Leurs secrets ne se peuvent savoir. Ils sont soupçonnez de Commerce avec le Demon. Preuve de cela. Ils ont par leur subtilité profité de leur bannissement de France. Le profit qu'ils tirent de leur impudence extrême. Celuy qu'ils ont tiré des affreuses Maximes de leur Morale. Comment ils ont fait passer leurs Maximes. Leurs Confessionneaux se chargent des pechez du penitent. Les Jesuites travestis parmi les Protestans. Ce qu'ils font en Angleterre & en Allemagne. Leur conduite envers les Catholiques pour en retirer du bien. Instruction pour cela. La punition qu'ils font des Jesuites scelerats. Ils en font des Apôtres pour les Indes, où ils sont plus scelerats, & où ils servent à la Société utilement par le moyen du traffic. Le fin de leur

C 6 Polò

60 LA POLITIQUE

*Politique est de n'avoir aucune regle
ni d'autre loi que celle de leur inter-
ret.*

Vous allez voir Messieurs la Politique la plus fine & tout ensemble la plus grossiere , la plus hardie & tout ensemble la plus lache , la plus contraire au bon sens & tout ensemble la plus heureuse , qui ait jamais été mis en usage , depuis Nimrod le premier des Tyrans , jusqu'à nos jours . Ni Tybere , ni le fameux Hildebrand , ni Borgias , ni Machiavel n'y ont rien entendu ; ce sont des profondeurs de Satan ; c'est en un mot un mystere d'iniquite que je vais étalement à vos yeux . Et afin que rien de ce qui regarde la Politique des Jesuites , n'échappe à votre connoissance , je les considererai depuis la fondation de leur Compagnie , je les suivrai par tout , j'irai dans leurs Ecoles de Theologie les ouir traittant des cas de conscience , j'irai dans les Eglise ouir leurs sermons , les écouter dans les Confessionneaux , j'irai dans leurs congregations , j'irai dans leurs Cabinets . Je les accompagnerai , quand ils iront dans les Païs des Heretiques , pour voir la maniere dont ils agissent avec eux , j'irai jusques dans les Indes d'Orient & d'Occident pour observer leur conduite avec les Payens . Et partout je suis assuré , que vous remarquerez des manieres & des Maximes , qui sont comme un manifeste

ste éclatant , par lequel ils declarent la
guerre au Christianisme, pour l'abolir,
& à tout le genre humain , pour le de-
truire.

Leur Societé fut forgeé dans Paris , & leurs premiers vœux furent faits à Mont-
marte dans la Chapelle des Martyrs par Ignigo ou Ignace Loyola , leur fondateur. Il n'étoit rien moins qu'un habile homme capable de donner à son Ordre le plan de cette Politique , qu'il a rendue redoutable dans le Monde. Il ne faut qu'ouir le simple recit de ses visions pour juger , qu'il étoit un visionnaire & un fou à lier. Maffée rapporte qu'ayant été blessé durant le siège de Pempelune , où il commandoit , abandonné des Medecins & des Chirurgiens , S. Pierre en qui il avoit toujours eu une parfaite confiance , luy apparut , & luy promit de le guerir , ce qui fut fait : comme il eut commencé à sentir du soulagement de ses blessures , il demanda des livres d'amourettes pour se divertir : ne s'en trouvant point , on luy donna la Legende des Saints. Cette Lecture le rendit devot , & luy fit prendre la resolution de choisir une autre sorte de vie , sur quoy la St. Vierge , luy apparut avec un visage riant , tenant son enfant Jesus entre ses bras : vision qui le detacha tellement du Monde , qu'il se fit Chevalier de la Sainte Vierge. En voicy d'autres qui encherissent pardessus celle-là ; comme il étoit à genoux devant l'Image

C 7 de

Ribad.
Lib. I.
Cap. 6.

de nôtre Dame en Prieres & Oraisons , il se fit un tremblement de terre dans la maison où il prioit. Le Diable s'apparut à luy , tantôt sous une forme belle & agreable , tantôt sous une forme hideuse & effrayante , employant pour l'amener à son point des promesses & des menaces : apres cela entrant dans une Eglise des Dominiquains , il fut ravi jusques au Ciel , où il vid la Divinité en trois personnes & une essence , de quoy il composa un livre. Il est grand dommage que ce livre ne soit point parvenu jusques à nous pour jnger de l'habileté du personnage. Car le Jesuite Maffée dit , qu'il l'écrivit *quoquo modo potuit Stylo* , c'est à dire , d'un Stile à faire rire ou à donner de la compassion. Ensuite oyant la Messe dans la même Eglise , comme le Prêtre faisoit l'élevation de l'Hostie , *il y vid Jesus Christ en chair & en os* , tel qu'il étoit sur la croix. Et pourquoi douter de la verité de toutes ces visions , puis qu'Isabeau Rousset Dame d'honneur luy vid la tête environnée de rayons , comme il étoit attentif à une Predication dans Barcelonne ?

Ribad.
Lib. I.
Cap. 10.

Vous jugez bien , Messieurs , par la nature de ces visions quel homme c'étoit qu'Ignace Loyola , & que si un homme aussi fou que celuy-là étoit fort propre à pretendre à la Monarchie Universelle ; il étoit pour le moins aussi incapable de bien prendre les mesures , & de bien concerter les moyens propres & suffisans à y

com-

conduire sa Société : aussi sa Compagnie ne luy a pas fait l'honneur que les autres Ordres ont fait à leurs fondateurs. Car les autres Ordres se disent venir des Saints, qui les ont fondez, comme les Benedictins de S. Benoit, les Dominiquains de S. Dominique, & ainsi des autres ; c'est pourquoy on les appelle les Ordres de S. Dominique & de S. Benoit. Mais les Jesuites n'ont pas daigné prendre le nom de leur fondateur, pour se dire *Ignatiens & Loyolites*, ou l'*Ordre d'Ignace Loyola* : ces bons Peres raisonnent plai-
famment là dessus. S. Ignace, dit le Je-
suite Orlandin, étoit si humble qu'il ne se Imago
croient pas digne de donner le nom d'Ignaciens
Pr. Secs.
à ses Compagnons, comme ont fait les fonda-
teurs des autres Ordres. En quoy il semble avoir voulu imiter les Apôtres, dont S. Au-
gustin louë l'humilité. de ce qu'ils n'avoient pas donné le nom de Pauliens ri de Perriens, aux premiers fideles, mais celuy de Chrétiens. Toutefois, ajoute-t-il, si nous voulons juger sainement des choses, nous pourrons dire que la Société a pris le nom de son Auteur. Car Ignace attribuant tout à Dieu dans la fondation de sa Compagnie, & rien à tuy, & prononçant que I. Christ en étoit le vray, & le premier Auteur, il fit avec grande ar-
dresse, que selon qu'il est ordinaire parmi les Philosophes, dans la Religion Chrétienne, & dans les Ordres Religieux, la Société portât le nom de son Auteur, sans qu'on enten-
dit parler de celuy d'Ignace qu'il desiroit être caché.

AVOUEZ,

Avouez, Messieurs, que ces Peres connoissent bien l'humilité, & qu'il ne faut pas s'étonner, s'ils pratiquent si bien cette vertu, puis qu'ils croient qu'Ignace Loyola en fit un acte memorable, en ne voulant pas que sa Compagnie fut appellée de son nom, parce que c'est Dieu lui même, qui en est l'Auteur. A ce conte qui sera l'Auteur des Ordres de S. Benoit & de S. Domique, & de S. François? c'est de quoy ils ne s'embarassent pas beaucoup l'Esprit, qu'on en croye ce qu'on voudra. Mais si vous ne les en croyez point, ils vous payeront d'abord d'une vision, qui vaut argent contant! ils disent donc, que S. Ignace se porta principalement à prendre le nom de *Compagnie de Jesus*, en l'année 1538. apres une vision qu'il eut dans une Eglise deserte, sur le chemin de Rome, où Dieu le Pere lui apparut recommandant Ignace, & ses deux Compagnons Pierre le Fevre, & Jacques Lainez, à J. Christ son fils portant sa croix, lequel se tournant vers eux leur dit : *je vous serai favorable à Rome.* C'est là dit le Jesuite Maffée, le véritable fondement de ce nom, *Compagnie de Jesus.* Quoy qu'il en soit, j'estime qu'ils ont tiré parti de l'usage de ce nom Auguste, puis que selon moy, c'est le premier fondement, sur le quel ils ont bati le grand projet de la Monarchie Universelle : car Jesus étant le vray Monarque de l'Univers, *le Roi des Rois, & le Seigneur,*

neur des Seigneurs, de par qui les Rois regnent, & les Grands administrent la justice, qui pourra revoquer en doute, que la venerable Compagnie de Jesus ne soit laisse du sublime droit de la Monarchie de tout le Monde, en vertu de ce nom sacré & redoutable, qui attire le respect, & qui fait ployer les genoux à toutes les créatures, depuis les Cieux les plus hauts, jusqu'aux plus profonds abîmes?

Pour soutenir leur projet touchant la Monarchie Universelle, il falloit publier dans le Monde, qu'ils étoient au dessus de tous les autres Ordres, au dessus des Evêques, égaux & même supérieurs aux Apôtres & à Moïse. C'est aussi ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Je dis au dessus de tous les autres Ordres, car ils disent que tous les autres Ordres ont toujours été, & sont encore aujourd'huy dans l'Eglise, ce qu'étoit dans l'Arche de l'Alliance les deux Tables; la Manne & la Verge, les trois instrumens de tant de prodiges, & quela Compagnie de Jesus est l'Urim & le Tumin, c'est à dire l'Oracle de la Doctrine & de la verite. C'est ainsi que parle leur Pere Orlandin. Je suis assuré, que le plus humble de tous les autres Ordres n'a leu ce passage sans depit, fut ce le Capucin le plus mortifié, puis qu'ils y sont grossierement jouez: car ces trois choses n'ayant point été des Oracles, & ayant été renfermées dans le lieu tres Sanct, il est visible, que par cette comparaison, tous les autres Ordres sont

Image
primi
Sæculi
Lib. 3.
Cap. 6.

66 LA POLITIQUE

reduits à demeurer renfermez dans leur Monastere , comme des Reliques dans leurs chasses , & que leur Societé étant comparée à l'Oracle , qui étoit sur l'estomac du grand Pontife , sans quoy il ne pouyoit faire aucune fonction du Sacerdoce , cela veut dire nettement , que toutes les dignitez de l'Eglise leur appartiennent.

Jedis , qu'ilss'éleveut au-dessus des Evêques. Ils rapportent sur cela eux mêmes la declaration d'un Saint Evêque mourant , ce qui est plus que suffisant pour persuader un bon Catholique. Un Evêque . dit le même Historien , dans le Royaume de Naples , qui durant sa vie avoit plus aimé sa Mitre que la Societé , s'écria dans l'agonie : o Sainte Societé , que je n'ay pas assez connue jusques à présent . & que je n'avois pas mérité de connoître , tu surpasses les Crozées Pastorales , les Mitres , les Pallium , la Pourpre , & les Couronnes .

Ibidem
Lib. I.
Cap. 6.

Je dis qu'ils se font égaux aux Apôtres : car ils disent , que S. Ignace a tenu le lieu de S. Pierre , S. Xavier celuy de S. Paul , les dix premiers Peres avec S. Ignace , & S. Xavier celuy des douze Apotres , & les LX. premiers Jésuites accordez par la premiere bulle du Pape , Paul. 3. celuy des septante Dicibles de notre Seigneur . Vous remarquez bien le meconte dans cette enumeration , puis que S. Paul fut ajouté au Sacre Collège des douze : mais le peuple n'y regarde pas de si pres . Ad populum phaleras . Ils parlent même plus clairement par la plume de leur Hi-

stori-

ftorien fidele , il n'y a point d'autre difference , dit-il , que celle du tems entre l'institut de leur Societé , & celuy des Apotres , & que ce n'est pas un Ordre nouveau , mais un espece de retablissement de cette premiere Religion , dont I. Christ seul a été l'Auteur .

Je dis , qu'ils s'elevent au dessus des Apôtres . Ce n'est pas merveille , dit un de leurs graves Auteurs , que les Apotres fissent tant de miracles , puis que c'etoit tout au nom de Dieu , par la vertu & le pouvoir , qu'il leur avoit donné en les marquant de son Cache : vous chasserez les Diables en mon nom &c. Mais qu'Ignace avec son nom écrit en papier fasse autant de miracles que les Apotres , que son seing ait autant d'autorité sur les creatures , qu'elles luy obeissent soudain , c'est ce qui nous le rend souverainement admirable .

Mais comme les miracles des Apôtres étoient bientaisans & salutaires , ils élèvent ceux de S. Ignace sur ceux de Moïse , qui étoient terribles & destructifs , afin de jeter la terreur dans les ames , pour aller plus viste à leur projet . Nous savons bien que Moïse portant sa baguète en main , faisoit de très grands miracles en l'air , sur la terre , sur l'eau , sur les Rochers . & surtout ce que bon luy sembloit , jusqu'à submerger Pharaon , avec toute son Armée dans la Mer rouge . Mais c'étoit le nom ineffab'le de Dieu , que le Docte Evêque d'Avila dit avoir été gravé en cette baguette , lequel operoit tou-

Ibidem
Lib. 1.
Cap. 1.

Un ser^e
mon
prononc^e
ce sur la
beatificatiou
de S. Ign
nace
traduit
de l'Espagnol
par le
Pere
Soulier.

Idem
ubi Sud
pra.

68 LA POLITIQUE

ses ces merveilles; ce n'étoit pas si grand cas, que les creatures, voyant les ordonnances de Dieu leur Souverain Roi & Seigneur, luy rendissent obeissance: mais que S. Ignace, ait fait plus demiracles, que Moïse avec son seul nom écrit en papier, c'est ce qui passe toute admiration.

Ils n'ont pas été contens de s'élever au dessus de Moïse & des Apôtres. Ils ont cherché une idée plus convenable au projet de la Monarchie Universelle, & ils l'ont trouvée en élevant leurs fondateurs au dessus des plus illustres Conquerans, qui font le plus de bruit dans les Histoires. L'Epitaphe de S. Ignace y répond fort bien. *Qui que tu sois, qui te representes dans ton esprit l'Image du grand Pompee, de Cesar, & d'Alexandre, ouvres les yeux à la verite, & tu liras sur ce marbre qu'Ignace à été plus grand que tous ces grands Conquerans.* Celle de S. Xavier y répond encore mieux: *demeurez Heros, grandes Ames, & amoureuses de la vertu, vous ne devez plus rien faire, ni rien entreprendre, puis que Xavier est enseveli sous ce tombeau.* Mais je me trompe, il n'y a ici quasi rien de ce grand Apôtre de l'Orient, courageux au delà de la nature, illustre au delà de l'imitation, admirable au delà de l'envie; de ce Compagnon de Jésus, de ce fils d'Ignace, de cet Ange immortel en un corps mortel. Il

Morale
pratique
8 Vol,

n'y

n'y a disje, quasi de luy rien icy, qui ait pu se corrompre, n'y ayant eur rien de luy qui ait pu étre corrompu, il a plus soumis de peuples à l'Eglise, que les Romains & les Grecs ensemble n'en ont soumis à leurs Empires en beaucoup de siecles. Que dites vous à cela Messieurs? Se peut il desirer rien de plus clair, ni de plus fort que cestemoignages? Ce sont les Pierres même qui parlent des exploits miraculeux des fondateurs de la Compagnie de Jesus: à moins que d'avoir une ame Calviniste ou Lutherienne, il est impossible de ne s'y rendre pas.

Ce que je viens de vous dire, Messieurs, n'a pas peu servi au grand projet de la Monarchie Universelle; mais ce que vous allez ouir est ce qu'il y a de plus fin dans leur Politique. Ce sont les Privileges accordez, ou ceux qu'ils ont attribuez eux mêmes à leur Société. Ils ont tant fait en Cour de Rome, qu'ils ont obtenu plus de vingt Bulles, & chacune renferme un ou plusieurs Privileges. Je n'en toucherai que quelques uns. Par ces Bulles ils ont le Privilège d'exercer la Medecine, ils ont droit de donner absolution de tous les pechez, sans excepter même ceux qui sont reservez au S. Siege, celuy de chanter la Messe ayant jour & apres midy, celuy d'avoir avec eux en voyage des Autels portatifs, afin de celebrer la Messe en tous lieux, même en ceux, qui sont inter-

70 LA POLITIQUE

terdis par le S. Pere , celuy de pardonner toutes sortes de crimes à celuy qui ira tous les ans faire ses devotions , un jour entier dans leurs Eglises , quand il nedira qu'un *Pater nôtre* , & un *Ave Maria*. Ceux qu'ils se sont attribuez eux mêmes , c'est premierement qu'ils sont dispensez de tous les Canons , soit Ecclesiastiques soit Reguliers : car ils n'estiment pas qu'il puisse y avoir aucune loi capable de les obliger , s'ils n'y sont expresslement nommez : & comment y seroient ils nommez ? puis qu'ils sont depuis trois jours , c'est à dire , qu'ils n'ont paru au Monde , que longtems apres le droit Canon ? en 2 lieu , ils ne sont ni seculiers ni reguliers ,

Recherches de Pasquier ils sont *tales quales* : c'est ainsi qu'ils se qualifierent dans la réponse , qu'ils firent

au Parlement de Paris , qui vouloit sçavoir quel Ordre de gens ils éstoient : réponse , qui fit tant de bruit , que Pasquier rapporte , que de son tems on ne les designoient point autrement , que par les *tequels* : par ce moyen ils sont Religieux sans Cloture , & ils sont seculiers sans être laiques. Ils professent un genre de vie , qui doit être éloigné des occupations laiques , & cependant fondez sur des dispenses , dont ils sont eux mêmes les Auteurs. Il n'y a point d'employ seculier , qu'ils ne croient pouvoir embrasser innocemment , & qu'ils n'exercent en effet pour avancer les affaires de leur Société. Or tous ces Privileges les mettant bien haut

hau
mê
voy
eté
aut
piec
à se
cela
la M
- M
ce n
de z
roit
eurs
plai
peut
Jesu
suite
pagn
aussi
une l
etern
çoisl
pagn
frere
la Soc
qu'il
noist
nées,
Societ
Saint
n'est
rendr
trez
zrou

haut au dessus de tous les Religieux, & même au dessus de tout le Clergé, vous voyez bien, Messieurs, que leur Société en est rendue venerable plus que toute autre Société, & qu'elle s'est mise sur un pied à se faire aimer, à se faire estimer, à se faire suivre, à se faire craindre, & cela combien a-t-il favorisé leur projet de la Monarchie Universelle?

Mais tous ces Privileges ne sont rien, ce me semble, en comparaison de celuy de ne pouvoir être damné : cela vous paroît incroyable, je le reconnois, Messieurs ; mais vous le croirez, s'ils vous plaît, sur la foy d'un Historien, qui ne peut dire que la verité, puis que c'est le Jesuite Orlandin. Alphonse Rodriguez Jesuite Espagnol, ne vit pas seulement ses compagnons, qui étoient alors vivans; mais aussi, que ceux qui les suivroient durant une longue suite d'années vivroient avec luy éternellement dans la felicité du Ciel. François Borgia un autre Jesuite dit à son Compagnon nommé Marc : Scachez, mon frere Marc, que Dieu aime souverainement la Société, & qu'il luy a accordé le Privilege qu'il accorda autrefois à l'Ordre de S. Benoist, scavoir que les cent trois premières années, aucun de ceux qui perseverera dans la Société jusques à la fin, ne sera damné. Un Saint Religieux d'un autre Ordre, qui n'est pas nommé, étant sur le point de rendre l'Esprit, envoya querir le P. Matre Jesuite Confesseur du Vice-Roi de

Imago
primi
Seculi
Lib. 5
Cap. 8.

Idem
ubi su.
pra.

fidei
ubi su-
pra.

de Barcelonne, pour luy annoncer cette grande nouvelle : ô mon Pere, que vous estes heureux, d'être d'un Ordre, dans lequel quiconque meurt, jouit de la felicité éternelle. Dieu vient de me montrer cela, & m'a ordonné de le declarer publiquement devant tout le Monde. Et ce Iesuite tout confus d'admiration, & de Modestie, luy ayant demandé, si ceux de son Ordre ne seroient pas aussi tous sauvez, le mourant luy repondit avec gemissement que plusieurs le seroient, mais non pas tous ; mais que tous ceux de la Société de Iesus tant en general qu'en particulier, sans excepter aucun, qui persevereroit dans l'Ordre jusques à la mort, seroient tous sauvez. Un Privilege si admirable ne vous semble-t-il pas infiniment propre, pour faire venir l'envie à tous les Catholiques de se faire Iesuite pour le moins *in voto*, & quand vous seriez Rois & Empereurs, ne donneriez vous pas votre Couronne, pour un bonnet à trois cornes, pour éviter la damnation éternelle, & le feu des Enfers ? & cela quel credit & quelles richesses, & quelle puissance n'a t-il pas acquis à cette heureuse & benite Société ?

Voici un autre Privilege, qui n'a pas eu moins de vertu. C'est que Jesus Christ vient au devant de chaque Jesuite mourant pour le recevoir, & que ce Jesuite delivre du Purgatoire tous ceux que le suivent. Une vision Celeste me sera le garant de la vérité du Privilege. Nous avons

avons apres dit un Historien non suspect, de la relation du Pere Crisoel Jesuite de l'année 1616. que dans une vision de Sainte Therese une ame bien heureuse, allant dans le Ciel avec d'autres, dit a cette Sainte : un Frere de la Societe de Iesus est notre conducteur : nous nous rejoignons d'avoir un tel chef, a la vertu & aux prieres duquel nous sommes redevables de ce que nous sommes aujourd'huy delivrees du Purgatoire : a quoy la Sainte repondit : ne vous etonnez point de ce que le Tout-puissant vient au devant de vous, il n'y a rien de nouveau en cela. Les freres de la Societe de Iesus ont ce Privilège, que lors qu'un d'eux est mort, Iesus vient au devant de luy pour le recevoir. Oh ! Messieurs, si vous etiez bien persuades, comme le sont le General de nos Catholiques, que vous avez à demeurer je ne sçay combien d'années, dans un feu plus ardent mille fois, que celuy dont nous nous Chauffons, que ne donneriez vous pas, ou pour en être exempt tout à fait, ou pour en être dans peu de tems delivrez ? Imaginez vous donc, quels legats, quels heritages, quelles richesses reviennent à la Société de ce privilege, & combien cela a servi à la rendre acréditée, & puissante dans le Monde.

Ce n'étoit pas assés que d'avoir trouvé les moyens de se mettre en ce grand credit, où ils sont parvenus, il en falloit imaginer de tout nouveaux pour s'y maintenir. Ils ont donc en premier lieu abandonné

D les

les regles de leurs Fondateurs ; en voicy
 un exemple , c'est une des constitutions
 de S. Ignace , que ceux de la Société ne
 tiendront point de Pensionnaires. Tout le
 Monde sait que leurs Colleges en sont
 remplis. Le Pere Raynaud allegue les
 raisons sur quoy la constitution estoit
In Hippo-
Parcho-
de Reli-
giose
negotia-
tore,
sous le
nom des
Renatu-
à valle.
 fondée , afin de corriger cet abus. Il re-
 présente à sa Compagnie , que la hantise
 étant l'Origine du Mepris , les Religieux dor-
 vent s'éloigner de la vie des seculiers , que cha-
 cun de leurs pensionnaires est un épion , qui
 examine leurs deportemens avec une curiosité
 accompagnée de foiblesse , que les mauvaises
 inclinations de ces jeunes gens peuvent être
 contagieuses aux jeunes Jesuites , qui les diri-
 gent ; & qu'il est à craindre , qu'ils ne se cor-
 rompent avec ceux dont ils surveillent les
 actions . Mais tout ce que ce Pere gagna
 par ses plaintes , c'est qu'il fut écouté com-
 me un vieillard qui radote , son zèle fut pris
 pour une foiblesse , ses lumières pour des
 songes creux ; son dessein de réforme pour
 une extravagance & un égarement : en
 un mot il fut persécuté , & mourut dans
 la disgrâce de ses Freres. Cependant vous
 remarquerez , Messieurs , que la conduite
 de la jeunesse , dont les Jesuites se sont
 chargés , n'est pas un des moindres avan-
 tages de leur Politique. Car dans la Cou-
 tume qu'ils observent , de tirer les noms
 de chacun de leurs Ecoliers , leur Païs ,
 leur naissance , leur condition , leur in-
 clination , & les alliances de leur famille ,
ils

Il ne buttent à autre dessein , qu'à entretenir une correspondance universelle , & tous ces mémoires étant rendus entre les mains de leur General , cette connoissance générale des personnes de tous les Païs , luy est un des plus assurerz moyens d'avancer la haute Monarchie , dont la Société a conceu l'idée dès sa naissance . Que si les Romains connoissoient leurs forces par la revue , & le denombrement de tout l'Empire , les Jésuites sachant exactement les personnes liées à leur Compagnie , en conçoivent tant de confiance , qu'il ne faut pas s'étonner de la grandeur de leurs entreprises .

C'est un negoce que de tenir des Pensionnaires & un negoce public : car les habitans des villes , où ils ont des Colleges , voyent le profit qu'ils en tirent ; mais ils ne s'arétent pas à si peu de chose en apparence , quoy qu'au fond c'est un des plus seurs moyens de leur agrandissement. Ils exercent le negoce dans toute son étendue par tout le Monde. Ceux qui sont informez du secret de leur trafic savent , que dans les lieux , où les maisons se louent bien cher , les Jesuites en ont la meilleure partie , principalement à la Cour de tous les Princes. Les Hollandois , qu'on peut appeller les Maitres Marchands , apprendroient à l'Ecole de ces Peres. Les Genois n'entendent rien au prix d'eux dans les changes & les rechanges. Leur gain est toujouirs grand & tou-

D 2 jours

jours assuré. 1. par ce qu'étant épandus par tout le Monde, ils sçavent mieux que tous autres Marchands, le hausslement & le rabbay des Marchandises, & qu'ils ne peuvent être trompez par leurs correspondans, par ce qu'ils sont tous animez d'un même esprit, qu'ils ont tous une même caisse & un même contoir. 2. Par ce qu'ils ont la Conscience plus large que celle des Juifs, & qu'en eux la foy de Marchand doit être entendue dans toute la force de la signification qu'on luy donne communement. En 3 lieu par ce qu'ils traffiquent de tout, aussi bien des petites choses que des grandes, des merceris, des babioles & jouets d'enfans.

Si vous leur opposez les parolles de J. Christ envoyant ses Apôtres : *ne portez ni bourse ni Malette*: le Pere Christoval Mirallez recteur preschant l'an 1682 a Manille prevint cette obiection & y repondit que, ces parolles de J. Christ n'étoient que pour Europe, & non pour le lieu ou il preschooit ou la charité étoit refroidie, & ou on nefait point d'aumones.

Quelque mal convenable Messieurs, que vous paroissela qualité de negotiant, à des gens qu'on regarde comme des Religieux, que le voeu a separez du monde, vous n'en devez pas que estre surpris.

Constatment les Jesuites ont plus d'une regle. L'Une paroit, c'est celle de S. Ignace. L'Autre est cachée, c'est celle de leurs Superieurs. Comme ils sont tales

et les

quar-

quales, reguliers & seculiers, ils se servent de la premiere comme Reguliers & Religieux, & mettent l'autre en usage comme seculiers, & par ce que travailler pour la gloire de la Societé, c'est toute la même chose, que de travailler pour la plus grande gloire de Dieu, qui est leur devise & leur étoile polaire, ne doutez nullement, Messieurs, qu'ils ne suivent constamment & avec une grande dévotion la seconde de leurs règles. Ils ont fait vœu de pauvreté conformément à la première, mais s'attachant à la seconde pour la plus grande gloire de Dieu, ils ne cessent d'accumuler, d'ajouter champ à champ & trésor sur trésor, non seulement à la ruine des Herétiques, mais aussi à la ruine des Catholiques, sans même épargner les Religieux. Car l'Allemagne fume encore des effets de leur avarice, & de l'invasion qu'ils ont faite des bénéfices de S. Benoist. Ils ont fait vœu d'obéissance aveugle au S. Pere, mais pour la plus grande gloire de Dieu, ils violent hautement cette règle pour s'attacher à celle qui sert à l'avantage de la Societé. Ils ont jugé qu'il leur étoit avantageux dans le démelé, que le Roi très-Chrétien a eu avec le St. Pere, au sujet des priviléges dont le St. Siège est en possession, depuis plusieurs siècles, de se ranger du parti le plus fort : ils l'ont fait hautement & ont obligé leur P. Maimbourg à écrire contre le Pape en faveur du Roi. S'ils n'ont pas fait

78 LA POLITIQUE

fait vœu d'abstinence ils ont fait vœu pour le moins d'obeir à la Sainte Mere Eglise, c'est la plus inviolable aussi bien que la plus ancienne de toutes les Regles; mais pour la plus grande gloire de Dieu, ils mangent de la viande le carême & le Vendredi, & même la semaine Sainte. Je lçay la dessus une petite Histoire, qui est assez plaisante, & que je tiens d'une personne digne de foy & temoin oculaire du fait. Il y a environ cinquante ans, lorsque la chambre de l'Edit étoit dans la ville d'Agen, & que le Duc d'Espernon Gouverneur de Guiene y faisoit son sejour, comme le Jesuite Pourvoyeur passoit un jour de la semaine Sainte, par la place a une heure qu'elle étoit pleine de Monde, chargé de provisions, un gentilhomme, qui s'appelloit Dalot Catholique, mais qui aimoit à se divertir, ôta le manteau au Jesuite, lequel fut veu avec une ceinture garnie de crochets, où pendoit des gigots & de longes, de becasses, des chappons, & des perdrix, & qui fut constraint de se cacher, dans une maison, confus d'être veu en cette posture par l'éclat de rire de tous les assitans.

Si le Fondateur des Carmes eut laissé une semblable liberté à ses Disciples, le Docteur Patin n'eut pas eu sujet de faire ce plaisant conte a leurs dépens, écrivant a un de ses amis : *vous scaurez pour nouvelles, dit-il, que depuis peu les Exemps s'etant*

tant transportez au Convent des Carmes à deux heures apres minuit, à la requête du Superieur, ils en enleverent douze qu'ils amenerent au For l'Eveque. C'estoit des Compagnons, qui se mocquoient de leur Regle & de leur Superieur : qui faisoient grand chere là dedans en depit du Careme. On a trouvé dans une de leurs chambres 22 bonnes perdrix, des patez, des lambons, & force bouteilles de vin. Voila comment ces Maitres Moines leuuent le Careme, tandis que les gens de bien mangent du ris & des pruneaux : je pense que de tout tems on a trompé le Monde sous pretexte de Religion. C'est un grand manteau, qui affuble bien des fots animaux. Il y en a un entr'eux qui regrette plus son or & son argent, qu'il ne se soucie de sa prison.

Mais pour revenir à l'abstinence & aux Jûne des Jesuites, il est bon d'ovir sur ce sujet un de leurs Historien Pensionnaires. Tost ce que leurs ennemis, dit-il, ont inventé touchant leur bonne chere, n'est qu'^{Dixit} imposture, étant tres certain qu'ils vivent avec une tres grande frugalite, & ne mangent ordinairement, que de la chair de la boucherie, sept onces par tête à chaque repas: & à disser une petite escuelle de bouillon sans soupe. Nul n'est avantagé en la portion de sa viande : mais le pain & le vin leur est fourni selon leur appetit à suffisance. Eh ! les pauurets, ne sont ils pas bien à

D 3 plain-

80 LA POLITIQUE

plaindre ces Tartuffes?

Vous voyez donc, Messieurs, que les Jesuites ont une double regle aussi bien qu'un double cœur, ce qui a extreme-
ment servi à poursuivre leur projet de la Monarchie Universelle, & qui fert encore aujourd'huy très utilement à se maintenir sur le pied, où ils en sont venus. Non seulement ils ont deux regles : mais de plus l'une de ces regles n'a jamais paru.

*Sur cela il est bon d'ouir un homme qui les connoissoit bien c'est le celebre Eveque d'Angelopolis, voicy ce qu'il en escrivit dans sa troisième lettre au Pape Innocent X. Quelle autre Religion, dit il, a des Constitutions qu'on tient secrètes, des priviléges qu'on ne veut point déclarer, des règles cachées & tout le reste de ce qui regarde leur conduite couvert & voilé, par un mystère qu'on n'entend point. Les règles de tous les autres Ordres paraissent généralement aux yeux de tout le Monde, comme aussi les instructions & les règlements qui regardent la conduite des Papes, des Cardinaux, des Eveques, & de tout le reste du Clergé. Et l'on voit au-
tant que l'on veut les priviléges, les instructions, les statuts, & les règles de la conduite des autres Religieux. Il n'y a presque point de Bibliothèque où l'on ne les trouve ; & le moindre novice d'entre les Religieux de S. Francois ; peut lire tout d'une veue ce qu'il auroit à faire s'il
etoit misq*

Morale
pratique
des Je-
suites
Tome 4.

etoit jamais general de l'Ordre. Mais il y a plus de Religieux parmi les Jesuites, & meme de Religieux profez, qui ignorent les constitutions, les privileges & les regles propres à la compagnie, quoq; qu'ils s'y soumettent & s'obligent à les faire suyvre, qu'il n'y en a qui les scavent, comme votre Sainteté pourra bien en etre assurée, si elle veut s'en informer. Ainsi leurs Superieurs ne se conduisent pas selon les regles royales de l'Eglise qui sont connues à tout le monde ; mais selon certaines regles cachées, qui ne sont connues que de ces Superieurs, & par des denonciations secrètes & très dangereuses qui sont cause qu'il y en a une infinité qui sont chasséz & rejettez de cette compagnie. Comme des fruits dont elle se decharge, avant que de leur donner le tems de meurir.

Nous voyons aujourdhuyl, poursuit le même Prelat, nous voyons aujourdhuyl un homme se marier, que nous considerions hier comme un Jesuite très religieux, & un autre chassé avec note d'infamie, que nous reverions vingt quatre heures auparavant comme un Jesuite accompli en toute sortes de vertus, & qu'eux memes temoignoient fort estimer. Ou comme un changement si soudain augmente l'opinion de la grandeur de la faute, & de l'énormité du crime dans l'es-

prit de ceux qui voyent le chastiment sans en connoître la faute, on ne fait pas seulement un jugeement tres des avantagieux de ceux qui sont ainsi chasséz mais aussi de ceux qui les chassent. J'ay connu en ces quartiers un Provincial des Jesuites, qui dans l'espace de trois ans a chassé de sa compagnie trente huit Pretrez & Religieux, quoyque dans toute l'étendue de cette grande Province il n'en eut gueres plus de trois cents. Un autre Provincial nommé Alphonse de Castro en chassa jusques a quatre vingt dans la même Province. Ce qui etant extremement rare dans les autres Religieux, on ne scauroit n'avoir point pour fort suspecte ou la facilité avec laquelle celle se pratique, ou la multitude des crenée qui les oblige à les pratiquer. Et ainsi l'on peut dire en quelque sorte que l'on ne doit pour l'ordinaire ni avoir mauvaise opinion de ceux que les Jesuites chassent, ni l'avoir fort bonne de ceuz qu'ils retiennent, puis que par les dimissaires qu'ils donnent, ils louent ordinairement ce qu'ils Chassent, & chassent souvent ceux qu'ils ont souvent retenus & aprouvez.

Je n'ay rien à dire, Messieurs, sur la reflection de ce Prelat au sujet de tant de Jesuites defroquez. Elle me paroit fort sage & solide. Mais je croy qu'il pouvoit aller plus avant, pour trouver la véritable

ble cause d'une si etrange manege. La voicy à mon avis. Ces Jesuites chassés de la Compagnie apres en avoir été estimez & louez, avoient sans doute voulu avoir part au gouvernement. l'Estime & les louanges qu'ils en avoient receues, leur avoient donné lieu de croire, qu'ils avoient droit d'y pretendre. Ils avoient témoigné la pretension qu'ils y avoient. Mais le gouvernement politique n'est que pour un fort petit nombre choisi. C'est un morceau si friand & si delicat, qu'il faut avoir des qualitez rares & eprouvées. Et ces Jesuites n'en étant pas pourvus, ils ont été chassés, comme des gens dont l'ambition étoit à craindre, & de la capacité desquels on n'avoit pas grand chose à espérer.

En effet affin que vous n'ignoriez rien de cette cabale vous sçaurez, qu'il y a trois sortes des Jesuites : la premiere est de seculiers de l'un & de l'autre sexe, qui étant agregez ou associez à la Compagnie, vivent sous sa direction dans la pratique d'une obéissance aveugle, se reglant en toutes leurs actions suivant le Conseil des Jesuites, prêts & prompts à executer tout ce qui leur est ordonné de la part de ces Peres. Ce sont pour la plus part des gentilshommes, des Dames, des Demoiselles, qui passent le reste de leurs jours dans le veuvage, de gros Bourgeois, de riches Marchands, lesquels tous font autant de vaches à lait pour la Société.

La seconde espece de Jesuites est toute d'hommes , dont les uns sont Prêtres , & les autres laiques. Ceux-cy vivent dans le siecle , mais comme ils obtiennent par l'intercession des Jesuites des pensions , des Chanoinies , des abbayes , des prieurez , ils ont fait vœu de prendre l'habit de S. Ignace au premier mandement qui leur en sera fait. Ce sont ceux , qui sont appelles Jesuites *in voto* , & dont les Peres se servent utilement pour l'agrandissement & affermissement de leur Monarchie. Car ils en ont dans toutes les Cours de Princes , dans toutes les Provinces , dans toutes les Villes considerables , danstoutes les Compagnies les plus celebres. La 3 sorte de Jesuites sont ceux , qui ayant passé par le Novitiat , sont effectivement vrais membres de la Compagnie de Jesus.

Vous scaurez de plus , que l'employ le plus considerable de cette venerable Société , n'est pas la Profession de la Theologie , comme la raison & la biseance le voudroit bien : comme ils ont toute autre veue que celle d'éclaircir les mysteres du Ciel , & d'avancer le Royaume de Dieu , quand ils rencontrent un esprit de grande penetration , ils l'obligent à s'attacher aux affaires de la Société , & à se donner tout entier à la Politique : ce qui ne leur est pas difficile d'obtenir , parce que les beaux emplois , les charges de Provincial , de Superieur , & autres ne sont
de-

destinées, que pour ceux qui prènent cette route-là. De là vient qu'on voud rarement de grands Theologiens parmi eux, que ceux qu'on y voit ne font que se copier les uns les autres, jusqu'à copier les livres des Herétiques. Maldonat passé pour un grand Theologien parmi eux, mais il est sûr qu'il n'a rien avancé de bon qu'il ne l'ait pris de Calvin & autres : & la marque assurée des endroits où il à pillé, c'est précisément où il affecte d'injurier celuy qu'il pille. Il y a là donc bien de la subtilité dans la Politique de ces Peres. Ils font profession d'enseigner la science du salut : c'est pour cela qu'ils ont partout des Colleges rentez ; mais tout cela n'est que finesse. Ils ont bien d'autres veuës que celles d'instruire : tout leur but est de regner : ils font triage des esprits capables du gouvernement, de sorte qu'il ne reste pour la Sainte Theologie que des esprits de rebut, lesquels ne sont propres qu'à criailleur dans les chaires, qu'à prêcher la controverse sur le plan de la Methode de leur Pere Veron, & à s'acquitter assés bien des fonctions de Missionnaire.

Vous remarquerez aussi, Messieurs, qu'ils ont à Rome leur General, y résidant toujours, que chaque Provincial de toute la Chrétienté luy écrit tous les courriers ce qui se passe dans chaque Province ; comme le Provincial reçoit des dépêches de tous les Recteurs de chaque Mai-

D 7 son

11 L A T P O L I T I Q U E

son & de chaque College , & qu'ainsi il n'échappe rien à la connoissance du General , car il a toujours auprez de sa personne des Jesuites , qui s'appellent *Affilians* , lesquels on void courir sans cesse d'un Palais dans un autre , & de là dans le Vatican , pour sçavoir ce qui se passe , & ce qui se dit chez les Cardinaux & à la Cour du S. Pere. Et d'un autre côté chaque Provincial par le moyen des trois especes des Jesuites , dont je vous ay parlé , apprend certainement tout ce qu'il leur importe de sçavoir , car où est ce qu'il n'y a pas des Jesuites seculiers , & des Jesuites *in votu*? Il n'y a point de Conseil de Prince , où il n'y en ait , par consequent il ne se met point d'affaire sur le Tapis dans aucun Conseil , il ne s'y prend pas une resolution , qui ne viene à la connoissance des Jesuites. Et vous jugez bien à quoy leur peut servir cette connoissance , & quel usage ils en font : c'est par là qu'ils traversent les entreprises , qui ne leur reviennent point , c'est par là qu'ils se sont agrandis , & c'est par là qu'ils se maintiennent.

C'est assurément un grand Malheur pour les Princes , dont le regne ne peut être heureux sans le secret , qui est le fondement & la force de leur Conseil. Si l'on pouvoit sçavoir de même , ce qui se passe dans le Conseil des Jesuites , si l'on pouvoit découvrir leur secret , la pareille leur pourroit être rendue , on pourroit

roit soutenir & accomplir les entreprises malgré eux, on pourroit enfin demonter leur machine & deconcerter leurs projets. Mais ils sont trop fins pour n'y avoir pas bien pourveu : car ils n'admettent dans leur congregations les plus secrètes que les Jesuites, dont la fidelité à la Compagnie est éprouvée, & d'une fermeté inébranlable : leur Compagnie est si nombreuse, qu'il est fort possible d'en trouver de la trempe qu'ils veulent, & de ne se tromper pas dans le choix qu'ils en font : ce sont ceux-là que le Jesuite Jarrige appelle, *les Jesuites au grand Collier.*

Mais ce n'est pas tout que cela : pour s'assurer de ceux qui ont part aux affaires les plus importantes, & qui demandent le plus de secret, ils ont pris une voye, que peu de personnes sçavent, que j'ay aprise d'un Conseiller au Parlement de Paris, lequel étoit luy même un Jesuite *in votu,* & qui fait voir le plus fin de leur Politique ; C'est que ces Jesuites *au grand Collier*, qui sont du Cabinet & du Sanctuaire, sont les espions les uns des autres sans le sçavoir ; par exemple le P. Maimbourg avoit pour ses espions le Pere la Chaise, & le P. Bourdalou sans qu'il le feut, & ces deux Peres ont deux autres chacun qu'ils ignorent avoir l'ordre d'épier leurs démarches, & de bien prendre garde à ce qu'ils disent dans le tête à tête, ou autrement.

De sorte que dans leur Société il y a une

une espece d'Inquisition, semblable à celle qu'on exerce dans la République de Venise, & qui ne regarde que le gouvernement & la Surete de l'Etat. Par ce moyen ces fins Politiques, à qui rien des Conseils les plus secrets ne peut être caché, cachent si bien tous les mysteres de leur cabale, qu'il est moralement impossible qu'ils soient jamais découverts. Ils me font souvenir de l'anneau de Gygez si celebre dans l'Histoire. Cet homme avec son anneau en tournant la pierre en dedans de la main étoit invisible à tous ceux qu'il voyoit luy même, & à qui il parloit : cela sent un peu la magie ; mais mon dessein n'est pas d'en accuser ces Peres, que je n'en aye des preuves en main.

Je ne scay pourtant, si je n'en trouverai pas une dans le balet des Jésuites de l'an 1663, là où.

*L'On-
gnant
pour la
brûlure.*

*L'on vid une troupe enflammée,
De l'esprit d'enfer animée,
Qui sortant des plus sombres lieux
Tout d'un coup vint sauter aux yeux.
Et par des efforts impudiques,
Des sauts frizez, des pas lubriques.
Fit un épouventable ébat,
Qu'on n'a jamais fait au Sabat;
Là le Sorcier & la Sorciere,
Tant du devant que du derrière,
Montrouient d'horribles passions
Par d'affreuses convulsions,*

E#

Et deshonoroi ent la nature,
Par une honteuse figure,
Dans leurs sauts doublez & triplez
S'etant salement accouplez,
Ils se donnoient des embrassades
Aussi rudes que des ruades;
Et dans ce funeste embarras,
Faisoient l'Amour a tour de bras,
De plus en plus croissoient les flammes;
Les hommes excitoient les Femmes,
Et tous ennemis du repos.
Pied contre pied, dos contre dos
Paroisoient dans ces sales fetes
Bien moins des hommes que des bêtes,
Et l'on ne voyoit rien d'humain
Sous ce masque indigne & vilain.
L'homme n'étoit plus connoissable,
Sous cette image abominable,
Et l'on ne voyoit pas un trait
De cet adorable portrait,
Par qui la bonté souveraine
S'est peinto en la nature humaine
Ce n'étoit que feu, que fureur,
Que dereglement & qu'horreur
Et dans ce malheureux orage,
Une luxurieuse rage
Poussoit ces horribles mommons
A contrefaire les Demons:
Là se donnant mille tortures,
Ils pechoient en mille postures,
Et faisoient dans ces faux appas
Autant de crimes que de pas.
De haut, de bas, à droite, à gauche
Tous

90 L A P O L I T I Q U E

Tout leur corps étoit en debauche,
Et dans ces transports si brulans,
Dans ces efforts si violens,
Ils faisoient tant de pirouettes
Tant d'écarts, d'élangs, de courbettes,
Et tant de saus precipitez.
Qu'on eut dit qu'ils s'étoient frottez
De cette graisse ensorcelée,
Qui donne une haute volée:
Car enfin ces sorciers voloient
Plus haut qu'ils ne caprioloient:
Enfin ces monstres detestables
Dans les crimes insatiables,
Après tant d'efforts & de coups
Etoient las & n'étoient pas souls.
Dans leurs de tours & leurs entroises
La rage leur donnant des forces,
Ils firent par un dernier coup.
Tout ce qu'ils font au tour du bouc.

Si l'on n'a point de liaison avec les Sorciers, pourquoy en representer les actions publiquement & sur le Theatre?

Si Mr. Arnaud avoit jamais fait rien d'aprochant ou de semblable, on auroit eu quelque ombre de raison ou de pre-texte de croire ou du moins de ne pas rejeter entierement ce qu'avoit dit autrefois Mr. de Maupas, Eveque d'Evreux, fcavoir, qu'il avoit apres d'un Sorcier converti que Mr. Arnaud avoit été au Sabbat, & que les diables avoient admire la baraque qu'il y avoit faite. Mais outre que ce

re-

recit se refute par luy mème supposant que les diables se laissent prendre par les oreilles & qu'ils soient capables d'admirer les harangues d'un Docteur de Sorbonne , toute la France scait que ce grand homme n'a jamais perdu son serieux , n'a jamais occupé son esprit qu'à des choses importantes & sublimes , & qu'enfin il n'a jamais fait aucune démarche ou l'on ait soubconné que le diable y eut quelque part. Il n'en va pas de même des Jesuites. Ils ont representé publiquement sur le Theatre ce qui se passe dans les enfers. Donc ils ont donné lieu au soupçon , & à la Chronique meditante.

Mais enfin j'ay trouvé dans le T. Live François , je veux dire dans l'Histoire du President de Thou , une avantage du fameux P. Coron , qui me semble avoir donné lieu à croire , que ce Jesuite n'étoit pas tout à fait éloigné , de vouloir communiquer avec le Diable. *Le P. Coron*
Jac. Aug.
Thuanus
Hist.
Lib. 1320
dit-il , entreprit d'exorciser le Diable , qui s'étoit saisi d'une fille appellée Adrienne du Fresne. La grande curiosité qu'il avoit pour toutes choses , luy fit prendre cette occasion de consulter le Demon , sur bien des sujets , dont il n'esperoit pas avoir la connoissance par une autre voie :

Flectere si nequat Superos. Acheronta Movebit:

Pour cet effet il avoit emprunté d'un de ses amis un livre d'exorcismes , dans lequel

92 LA POLITIQUE

quel il mit un memoire des questions,
qu'il avoit dessin de faire au Diable. Ce
memoire étoit en Latin écrit de sa propre
main & devint public par cet accident :
c'est que rendant le livre , il ne se souvint
pas d'en retirer le memoire , de sorte que
son ami ne connoissant pas son écriture ,
ne fit pas difficulté d'en faire part à ses a-
mis , ainsi de main en main le memoire
tomba entre celles du Marquis de Rosni ,
lequel en fit part au Roi. Or selon ce me-
moire le P. Coton demanda au Diable , ce
que Dieu luy avoit révélé touchant les R.
R: ce qui devoit luy arriver touchant son
sejour à la Cour : le fruit de ses exhorta-
tions tant secrètes que publiques : ce qui
devoit luy arriver en chemin durant son
voyage , ce qui regarde la Confession , son
sejour avec les Peres , les voeux , la Messe ,
les cas de Conscience , la conversion des
amer , la canonisation , la guerre contre
l'Espagne & les Heretiques , la Mission
vers la nouvelle France & les Antilles ,
les moyens de persuader efficacement , de
s'abstenir de peché. Il y avoit aussi dans
ce memoire des questions scavantes & cu-
rieuses ; scavoir si Dieu étoit l'Auteur
des langues , quel passage de l'Ecriture
étoit le plus clair pour prouver le purga-
toire & l'invocation des Saints , com-
ment Noë avoit pu prendre toutes les Bê-
tes , qui entrerent dans l'Arche , quels
étoient les Fils de Dieu , qui se marier-
rent

rent avec les filles des hommes ; si le serpent avoit des pieds avant la chute de l'homme. Combien les Diables avoient demeure dans le Ciel , , & nos premiers parens dans le Paradis terrestre , quels sont les sept Esprits qui sont devant le Trône , si c'est le Roi des Archanges , comment les Isles ont été peuplées d'hommes & de Bêtes , où étoit le Paradis terrestre , quel est le nombre des Anges déchus , quelle étoit l'adoration qu'on rendoit anciennement à Dieu devant le Cherubins , quel peril menaçoit luy P. Cotton , ce qu'il falloit espérer de la Conversion de Rosni , quels Seigneurs de la Cour il étoit plus aisé de convertir . Quel malles Demons machinoient contre la Société & contre luy même , qu'est ce qui étoit le plus utile pour la conversion des Herétiques , quand c'est que l'Hérésie de Calvin devoit être éteinte , ce qu'il y avoit à scavoir touchant son livre Geneve Plagiare , le voyage du General des Jesuites en Espagne , le moyen le plus aisé pour convertir le Roi , la Reine & le Royaume d'Angleterre , comment on pourroit surprendre le Turc & convertir tous les infidèles , ce qu'il y avoit à scavoir touchant la conservation de Geneve , la Santé du Roy , la Reconciliation du Roi avec les Grands du Royaume , & les villes d'Orange données aux Huguenots , touchant Lesdiguières & sa conversion .

94 LA POLITIQUE

Il y auroit bien de réflexions à faire, sur ces questions faittes au Démon par un Jésuite, & par un Jésuite Confesseur de Henry le Grand. Il suffira pour l'heure de celles du President de Thou. *Les uns*, dit-il, *rioient de toutes ces questions*, *les autres alloient jusques à les conjurer & à les condamner*. Car disoit on, si le P. Coton aimoit la vérité, pourquoi pour l'apprendre, s'adresse-t-il au Pere du mensonge? on ajoutoit, qu'il n'y avoit que ceux qui pensent en mal de la santé du Roy, qui s'ingèrent d'aprofondir l'avenir à cet égard. Le P. Joseph d'Orléans, qui vient de mettre au jour la Vie du P. Coton a bien veu, que cette aventure n'est avantageuse ni au P. Coton, ni à la Société : voilà pourquoi pour sauver l'honneur du particulier & du général, il prend le parti de dire qu'à la vérité le President de Thou étoit un brave juge, estimé de tout le monde pour avoir été très équitable, mais qu'il étoit un Historien passionné & que n'aimant point la Compagnie, il n'est pas digne de croissance dans les endroits où il parle d'eux. Sur quoy je n'ay rien à dire sinon qu'accuser de Thou de partialité & de passion, c'est tout autant que d'accuser le Soleil d'obscurité, & que c'est la coutume des Jésuites de n'estimer aucun Historien, s'il ne remplit son Histoire de leurs louanges, & s'il n'aprouve pas leur conduite en toutes choses. C'est Dupleix, qui est un grand Historien sans passion, & d'une fidélité

La Vie
du P.
Coton.

11-

incontestable au jugement & au gout des Jesuites, parce qu'étant leur esclave & leur Pensionnaire, il n'a rien écrit qui ne soit à l'avantage de la Société. Mais il suffira d'opposer au Jugement des Jesuites touchant *Dupleix*, celuy qu'en a fait le Marechal de Bassompierre, *ensuite de cela*, dit-il, *un autre Coquin, faux Historiographe s'il ensuit jamais nommé Dupleix, qui a fait l'Histoire de nos Rois, plesme de faussetez & de sottises &c.*

Journal de ma vie tom. 3. p. 342.

Mais la réflexion, que j'ay à faire sur l'Histoire du President de Thou, par rapport à mon sujet, c'est qu'il paroît clairement que le P. Coton avoit un sentiment bien avantageux de l'esprit Malin, que de le croire capable de l'instruire de l'avenir, & de décider des points de controverse par l'Ecriture. A votre avis, Messieurs, si ce Jesuite eut été persuadé de la Doctrine touchant le *Purgatoire & l'invocation des Saints*, eut il eu recours au Pere du mensonge, pour s'assurer de la vérité. Qu'avoit il fait, je vous prie de l'infalibilité de l'Eglise, qui est aujourd'huy le grand retranchement & l'unique ressource des Controversistes & des Convertisseurs? De plus il paroît par l'Histoire du Grand de Thou, que le P. Coton n'étoit pas aussi éloigné du commerce du Diable, que le doit être un, qui se dit être de la *Compagnie de Jesus*, & que faire de telles avances avec cet esprit de ténèbres, c'est lui même le marché en main,

96 L A P O L I T I Q U E

main, & luy dire nettement, voulez vous traitter avec moy.

Enfin jetrouve, qu'il est défendu par les loix de s'enquerir du terme de la vie des Rois, & que cette curiosité est punie comme un crime capital. *Qui de salute Principis vel summa Reip. Mathematicos, Ariolos, Aruspices, Vaticinatores consultit, cum eo qui respondet capite punitur.*

Paulus
Lib. 5.
Sent. 21.
Sed.

Tertulien aprouve cette loi parce, dit-il, que celuy la a des pensées contre la vie du Prince, qui fait de telles enquêtes sur sa santé. *Cui autem opus est scrutari super Caesaris salute, nisi a quo, adversus illam aliquid cogitatur?* Il y avoit donc lieu à faire le procez au P. Coton, convaincu qu'il étoit par son propre écrit d'avoir consulté le Diable touchant le terme de la vie de Henry le Grand. Mais ce bon Pere avoit ensorcelé ce Grand Prince. Il ne put luy échapper.

Apolo-
get.

Cate-
chisme
des Je-
suites.

Je trouve, Messieurs, dans la *Chambre des Meditations*, quelque chose de plus fort que tout ce que vous venez d'ouir. Si vous me demandez ce que c'est que la *Chambre des Meditations*, quand on parle des Jesuites je vous dirai, que c'est là, où l'on voint des portraits affreux, qui representent des Diables en des figures différentes, & toutes propres à faire dresser les cheveux. Par la veue de ces horribles peintures, ils ebranlent les esprits, & les ameinent à leur point. Le fameux Jean Chastel, dans son interrogatoire,

ré-

répondit avoir été dans cette chambre infernale. Il y a de l'apparence, que le Diable se trouve là plus volontiers que dans les enfers, & que se sentant obligé particulierement aux Jesuites, comme les seuls qui luy ont paré une chambre embellie de ses portraits, il n'est point de Compagnie au Monde, à qui il rende ses services avec tant de plaisir.

Enfin ce qui se passe dans la *Chambre des Méditations*, lors qu'ils y ameintent le malheureux instrument de leur parricide, fait la preuve entiere, ou peu s'en faut, & me convainc parfaitement, que les Jesuites sont de paëte avec le Diable. Quand ils ont introduit la victime de leur fureur dans cette chambre Infernale, ils tirent d'un côtre d'Yvoire couvert d'un *Agnus Dei*, & environné de caractères, un couteau qu'ils arrosent d'eau benite, & sur lequel ils mettent certain nombre de grains benits, qui representent, qu'on tirera autant d'ames du purgatoire, qu'on donnera de coups, & en le donnant au meurtrier, ils luy disent : *va mignon de Dieu, eleu comme Iephé, le Glaive de Samson, le Glaive de Dauid, du quel il trena la tête a Goliat, Glaive de Judith, du quel elle trena la tête à Holopherne, le Glaive des Machabées, & le Glaive de S. Pierre, du quel il coupa l'Oreille a Malchus, le Glaive du Pape Iules II. avec lequel il arracha des mains des Princes Peruse, Imole, Favence, Ferfly, Boulogne, & autres villes*

les avec grande effusion de sang. Va, sois homme robuste, & le Seigneur assure tes pas. Puis toute la Compagnie se mettant à genoux, l'un d'entr'eux fait cette conjuration : Venez Cherubins, venez Seraphins, Trônes & Dominations : Venez Anges bienheureux pour remplir ce vaisseau de gloire éternelle, & luy apportez présentement la Couronne de la Vierge, des Patriarches & des Martyrs. Il n'est pas notre, il est votre. Et toy, Dieu, qui es redoutable, & qui luy as revelé en ses Meditations, qu'il faloit tuer un tyran & herétique pour donner sa Couronne à un Roi Catholique étant disposé par nous à cette entreprise, redouble ses Nerfs, renforce son courage, afin qu'il puisse executer ta volonté. Donne luy un corselet caché, afin qu'il puisse échaper à la fureur des Sergens ; donne luy des ailes, afin que les lances de ces barbares n'atteignent ses membres sacrés. Épans tes rayons sur son ame, afin qu'elle anime tellement son corps, qu'elle se jette à travers tout ce qui s'opposera à son entreprise, sans peur. Cette conjuration finie, ils le mènent devant l'Autel, & luy montrent un Tableau, où les Anges tiennent Jâques Clement Jacobin, Assassin de Henry III. & le présentent devant le Trône de Dieu, disans : Seigneur, voilà ton bras, voilà ta vengeance, & l'execution de ta Justice, & tous les Saints se levent pour luy faire place. A-prez que ces choses sont faites, il n'y a plus que quatre Jesuites, qui parlent à cet hom-

homme, & quand ils viennent vers luy, ils luy disent, qu'ils sont ravis en admiration de voir la splendeur, qui est autour de sa personne, ils luy baissent les mains & les pieds : ils ne le tiennent plus pour un homme, & luy portant envie de l'honneur & de la gloire qu'il possede déjà, ils luy disent en soupirant : à la miène volonté, que Dieu m'eut eleu & choisi en votre place, je serois assûré de n'aller point en Purgatoire, mais tout droit en Paradis.

Apres cela, Messieurs, passerai-je pour calomniateur dans vos esprits, si je mets les R.R. Peres Jesuites du nombre des Sorciers? & faut il s'étonner s'ils sont si adroits & si fins dans les affaires du Monde?

C'est une Politique si adroite que leur, qu'ils savent tirer la gloire de l'in-famie. Jamais il n'en fut une plus grande que celle de leur bannissement hors de France par arrêt du Parlement de Paris, au sujet du Parricide commis par Jean Chastel, instruit par le Jesuite Gueret. Cependant ils firent si bien, leur credit fut si puissant & leur adresse si grande qu'ils furent rappellez, & que depuis leur rappel un de leur Société a eu toujouors la gloire d'être Confesseur du Roi. Le P. Cotton a été le premier, ayant luy aucun Jesuite ne l'avoit été. Mais ils n'ont garde de dire, qu'ils ne furent rappellez qu'à condition, qu'il y auroit à la Cour un Jesuite pour Ostage de leur fidelité, de sorte que si c'est une gloire pour leur

E 2 Com.

Compagnie, qu'un de leurs Peres soit Confesseur du Roi très-Chrétien, l'Origine en est honteuse & infame, puisque leur P. Coton n'aprocha de la personne sacrée de Henry le Grand, que pour être un garand, & un ostage public des deportemens de toute la Société. Il est clair comme le Jour, qu'il n'y auroit aucun Jesuite à la Cour de France, si leur fidelité n'eut été suspecte, & que la precaution inusitée en lcur endroit marque avec des Carecteres d'insamie, le Jugement des avantageux que le Conseil en a fait. Mais comment pûrent ils se relever de cette chute? le moyen dont ils se servirent est par faittement digne d'eux. Ils connoissoient parfaitement le foible de Henry le Grand. Ils eureut recours au Ministre de ses plaisirs, car ce fut la Varenne, fameux par ce honteux Ministere, qui obtint de sa Majesté leur rappel, que tout le Monde jugeoit avec raison hors de toute apparence; par une voye sensiblable ils obtinrent que la Pyramide, sur une des faces de laquelle étoit gravé l'arrêt de la condamnation de Chastel, & de leur bannissement, & sur les trois autres des inscriptions en prose & en vers fort injurieuses, fut abbatue. Pour oster cette flétrissure de dessus le front de la Societe, il fallut abâtre le monument, qui faisoit detester le Parricide. Ils eussent bien désiré, que cela se fut fait par un arrêt du Parlement; mais quand ils eurent recon-

nu,

DES JESUITES. 101

nu, que les sentimens de cette auguste Meze-
Compagnie leur étoient contraires, ils ray.
passerent autre sans luy en parler davan-
tage, non pourtant sans donner sujet à
tout le monde, d'en parler fort diverse-
ment. Cela fut donc fait par toute autre
voye que celle de la Justice, il fallut que
les Ministres de la volupté s'en mêlassent.
On mit à la place de cette Pyramide le
reservoir d'une fontaine, dont toutes
les eaux, dit Mezeraï, ne sçauroient ja-
mais effacer la memoire d'un crime si
horrible.

S'ils sçavent retirer de grands avantages des plus grânds pecheurs, des Ministres infames de la volupté, & des Marchands abominables de la pudicité du Sexe, ils ne sçavent pas moins tirer parti du vice le plus insupportable & le plus odieux, je veux dire l'*Impudence*: quand je considere la nature de ce vice, il ne me paroit pas humain: s'il étoit humain, il se fut manifesté en nôtre premier Pere aprez sa chute; mais vous n'y en voyez pas la moindre trace; au contraire il couvre sa nudité, & s'il n'avoué pas nettement son crime, il ne le nie pas aussi tout à fait: il confesse avoir mangé du fruit défendu quoy qu'il ajoute que ce fut à la sollicitation de sa femme, & sa femme le confesse de même, quoy qu'elle ajoute, que ce fut à la suggestion du Serpent: ce vice donc n'étant pas humain ne peut étre que diabolique, & le Diable nel'a fourré

E 3 dans

102 LA POLITIQUE

dans le cœur de l'homme , que dans cette lie des siecles. Il a choisi la Compagnie de Jesus , pour l'y faire paroître avec toute son horreur. C'est en un mot le Caractere indelebile des Jesuites , & ils s'en servent toujours utilement , parce que n'étant pas humain de nier effrontement des faits de notorieté publique , ceux qui les entendent nier , jugeans des autres par eux mêmes , comme cela est fort naturel , ils se laissent persuader , ils se laissent vaincre & desarmer à l'Impudence : c'est de quoy les Annales de France , nous fournissent un grand nombre d'Exemples. Je n'en produirai que quelques une d'entre plusieurs millions.

Le premier est leur conduite ; aprez que le P. Guerret , & le P. Guignard eurent été executez en Greve , le premier convaincu d'avoir instruit Jean Chastel , qu'il fairoit une belle action s'il tuoit le Roi , le second pour s'être trouvé de ses escrits , où il soutenoit , qu'il étoit permis de tuer un Roi tyran & herétique . Apres que ce deux Jesuites eurent été condamnez à la mort par Arrêt du Parlement , les Jesuites furent si Impudens , que de louer publiquement ces deux scelerats comme des Martyrs , aussi bien que de mettre Jean Chastel au nombre des Heros , & de comparer son parricide aux plus Heroïques exploits.

Apolo-
gie pour
Jean
Chastel.

Le 2. exemple d'impudenee est celuy du



du Pere d'Aubigny, qui avoit confessé Ravaillac, & à qui ce malheureux ayant découvert son execrable dessein : car ce Pere condamné a la question par Arrêt du Parlement, eut l'impudence de répondre, *que lors qu'il entra dans l'exercice de la Confession, il avoit demandé a Dieu qu'il luy fit la grace, d'oublier ce qui luy seroit révélé par les penitens, que Dieu l'avoit exaucé, & qu'il ne se souvenoit pas que Ravaillac luy eut déclaré d'avoir résolu d'attenter sur la personne sacrée du Roi.* Mais comme le disoit alors tout le Monde, si on eut donné à la corde un autre tour de roué, il est apparent que la memoire luy fut revenue.

Le 3. exemple d'Impudence de ces Pères, c'est leur conduite apres la mort de ce grand Roi. Car bien que tout Paris fut plein, que l'assassin infernal n'avoit été que leur instrument, ils eurent l'effronterie & l'Impudence, d'aller en bon nombre la tête levée dans le Louvre, demander le cœur de ce bon Prince, qu'ils veunoient de faire meurtrir, comme s'ils eussent été aussi innocens, quel l'enfant qui vient de naître : oh ! les Scelerats ! ils avoient bien droit sur ce cœur, puis qu'ils l'avoient percé, comme le chasseur en a sur le lievre, qu'il a blessé, quelque part qu'il le trouve mort.

Le 4. exemple est l'Impudence du P. Coton, lequel dans sa lettre declaratoire adressée à la Reine Mere 1610. cite effron-

tément pour Autheurs Orthodoxes de leur Société, touchant l'obeissance deue aux Rois, les Cardinaux de Toled & Bel-larmin; Gregoire de Valence, Alphonse Sal-meron, Martin Delrio, Seb. Heissius, Mart. Bécanus, Jaq. Gretserus, Leonardus Leissius, Nicolas Serrier, Jean Azor, & Louis Richeo-me, tous lesquels au contraire ont été les trompettes de la Doctrine assassine, & dont les livres, au moins de quelques uns, avoient été censurés par la Sorbonne, condamnés par Arrêt du Parlement, & brûlés par la main du Bourreau.

Le 5. exemple est l'Impudence, qui pa-roit dans le livre intitulé, Apologie pour les P. Jesuites imprimée à Paris chez Cra-moisy 1625. Il est faux, disent ils, & il y a de l'Impudence à declamer comme fait l'U-niversité, que les Jesuites instruisent les peup-les, que le Pape peut degrader les Rois & transferer les Couronnes. Et il n'y a rien de si constant qu'en ce tems-là aussi bien qu'aujourd'huy, ils apprenoint cela même à leurs Ecoliers, par l'Epitome de l'Hi-stoire de leur P. Turselin, où il est ainsi écrit en autant d'endroits, qu'il l'a pû écrire, principalement contre les Rois de France, entre autres contre Philippe le Bel : Le Pape Boniface, dit-il, frappe d'A-nathème Philippe le Bel, indigné contre ce Roi, & le déponilla du droit de regner, par ce qu'il avoit appellé au Concile, comme si le S. Siege eut été vacant.

Le 6. exemple de leur Impudence se void,

void, dans un Ecrit intitulé, *Refutation des Calomnies nouvellement publiées par les Auteurs d'un Factum sous le nom de Mrs. les Curez de Paris.* l'Impudence consiste en ce qu'ils ne considerent pas cette piece comme venant des Curez de Paris, car ils les croient trop sages & trop Catholiques, pour leur imputer une aussi mechante piece que celle-là. Cependant ils ne pouvoient pas pretendre la moindre cause d'ignorance, que les dits Curez n'en fussent les Auteurs : car il étoit de notorieté publique, que ce Factum avoit été fait, examiné, & corrigé par huit Curez Deputez à cette fin, qu'il avoit été approuvé dans leur assemblée generale, qu'il avoit été présent par eux mêmes juridiquement à Mrs. les Vicaires Generaux, qu'il avoit été distribué par eux mêmes dans les Paroisses, & ayoué dans toutes les manieres possibles, comme il paroit par les Registres de leur assemblée du 7 Janvier, 4 Février, & 1 Avril 1658. & toutesfois il pleut aux Jésuites de publier, que les Curez de Paris n'y avoient aucune part : & sur cette supposition impudente ils traittent les Auteurs du Factum avec les termes les plus injurieux, dont la verité puisse étre outragée, & leur donnent en même tems les louanges les plus douees, dont la simplicité puisse étre surprise.

Autre exemple d'Impudence dans ce même écrit. Les Prelats de l'assemblée generale de l'Année 1656. & 57. avoient

E 5 adres-

adressé une lettre circulaire à tous les Evêques de France, pour préserver leurs Diocèses de la Morale relâchée des Jésuites. Comment traitterent ils cette lettre ? Ils dirent que c'étoit *une piece subreptice, sans aveu, sans ordre, & sans autorité.* Cependant ils ne pouvoient ignorer qu'elle n'eut été véritablement publiée, par l'ordre de l'assemblée générale du Clergé, composée par eux mêmes, approuvée par eux, imprimée par leur commandement chez Vitré leur imprimeur, avec les instructions de S. Charles & l'extrait du procès verbal du premier de Fevrier 1657. où ces Prelats condamnent les relâchemens des Casuistes, & se plaignent fortement, qu'ils avoient avancé des Maximes contraires à celles de l'Evangile, & qui vont à la destruction de la Morale Chrétienne.

Autre exemple illustre d'une insigne impudence. Ils ont rempli le monde d'une longue harangue du Roi Henry quatrième qu'ils font passer pour la réponse de ce Prince aux remonstrances que le parlement luy avoit faittes par la bouche du premier président de Harlay, sur le sujet de leur rétablissement après le coup de Jean Chastel. Car premierement il est si éloigné de la vrai semblance que ce Roi, qui n'étoit point harangeur ait fait un si long discours pour playder leur cause, & pour faire leur éloge comme il paroît dans ce discours. En second lieu le

pres-

president de Thou s'inscrit en faux contre cette pretendue harangue du Roi au Parlement. Et en troisieme lieu il paroit par des monumens autentiques, que ce Roi avoit d'eux des sentimens tout contraires a ceux qu'ils luy attribuent dans cette harangue. Il les declara dans sa lettre a Mr. de Luxembourg son Ambassadeur a Rome, en datte du 21 Avril 1598 en ces termes capables de faire rougir tout autres que les Jesuites. *La Reine d'Angleterre & les etats ayant envoyé leurs Ambassadeurs se montrent tres mal satisfaits de la negotiation de la paix. Si nous ne traittons avec les Huguenots, il seroit à craindre qu'ils ne se joignissent au desespoir des Anglois & des Hollandois, pour fusciter en mon Royaume une guerre plus dangereuse que celle que nous voulons eteindre. C'est le dessein des Jesuites de nous y faire retomber, qui sont plus Espagnols que Chretiens, & pour cette occasion plus violens que charitables.* En une autre lettre de la même année & du 17 Aout : *sur la demande pour les Jesuites ay repondu au legat ingenuement, que si j'avois deux vies, l'en donnerois volontiers une au contentement de sa Sainteté, mais que n'en ayant qu'une jela devois menager & conserver pour mes sujets, & pour faire service à la Chretiente, puis que ces gens se montrent encore si passionnez. & entreprenaus ou ils estoient demeuriez en mon Royaume qu'ils estoient insupportables, continuant à seduire mes sujets, à faire leurs menées, non sans*

E 6 pour

pour convertir ceux de contraire Religion, que pour prendre pied & autorité dans mon etat, & l'enrichir & acroître aux dépens d'un chacun; pouvant dire mes affaires n'avoient prospéré, ni ma personne avoir été en sûreté, que depuis que les Jesuites ont été bannis d'icy. Il seroit impossible qu'en France ils fussent venus de bon oeil & souffert par ceux qui ayment mon repos. Les memoires qui furent donnez l'année suivante par Mr. de Villeroi à Mr. de Sillery allant en Ambassade à Rome portoient expresslement que le Roi n'a aucun sujet d'être contant des Jesuites, lesquels depuis leur bannissement n'ont cessé de faire en secret & en public toutes sortes de menée & mauvais offices pour nourrir la discorde entre ses sujets, & les actions de sa Majesté, dont ils font profession de juger plutôt par passion, que par la vérité d'icelles & par raison. Quelle impudence apres celle d'oser se vanter que le Roi avoit défendu leur cause dans une harangue. Je scay qu'ils disent que cette Harangue se trouve dans les Memoires de Mr. de Villeroi. Mais c'est encore une impudence grossière. Car il est faux que Mr. de Villeroi l'ayt mise dans ses memoires. Le volume où ils l'ont fait trouver imprimé sans privilege, & sans nom d'auteur ni d'imprimeur à pour titre: quatrième volume des memoires d'Etat, à la suite de ceux de Mr. de Villeroi. Il faut être Jesuite pour porter l'impudence si avant, & stupide pour ne pas la sentir en cet endroit.

En-

Enfin pour ne pas vous fatiguer de l'ouie de tant de preuves de l'Impudence des Jesuites, je finirai cet article par le dernier exemple, qu'ils en ont donné à la face de tout Israël & de toute l'Europez ils ont eu le front si dur, que d'osser publier par le plume de leur Maimbourg, par celle de Varilasleur Pensionnaire parlant au Roi même, & par Mr. l'Eveque de Meaux, leur creature parlant à son troupeau, que le Roi étoit si heureux & si glorieux, qu' d'avoir cenyerti tous les Huguenots de son Royaume, sans avoir usé d'aucune contrainte. Outre les Ministres bannis, outre ceux qui sont dans les prisons, ou dans les Galeres, ou ceux qu'on à transportez dans l'Amerique, il y a plus de soixante mille refugiez, qui donnent un dementi authentique capable de faire rougir tous ces écrivains faussaires & effrontez. Mais quand l'Impudence est parvenüe jusqu'aux dernieres extrémitez, on n'est plus capable de rougir : cependant c'est un trait des plus fins de la Politique de ces Peres, car de tous ceux, qui lisent les livres, où ils nient les faits les plus notoires & les plus constans, il y en a plus de la moitié qui les en croient de bonne foy, & pour l'avenir, ils y pouruoiront si bien, que les livres qui portent témoignage pour la verité contre eux, seront abolis, & les leurs subsisteront.

Vous avez ouï, Messieurs, des preuves

E. 7 de

110 LA POLITIQUE

de l'Impudence des Jésuites, à nier *les faits* les plus Constats & les plus notoires, je vai donner une preuve invincible de leur impudence à renverser le *droit* le plus clair & le plus sacré comme le plus naturel. Je veux parler du relâchement de leurs Casuistes, & des Maximes abominables de leur Morale. Apres que tous les Curez de France se furent soulevez contre ces Maximes, qui renversent la Morale Chrétiéne, & qui tendent à éteindre la charité & la pieté, & à entretenir les pecheurs dans l'impenitence, apres que l'assemblée générale du Clergé de l'année 1656. & 57. l'eut condamnée par une lettre circulaire à tous les Prelats du Royaume, afin que chacun preservât son Diocèse de cette peste des consciences, comme nous l'avons touché dans notre premier discours, que firent ils, au lieu où de nier, que ces Maximes eussent été avancées par leurs Auteurs, ou de déclarer à tout le moins, qu'ils ne les approuvoient nullement, ils font publier une Apologie de tous leurs Casuistes les plus outrés, laquelle seule contient autant que tous les livres des Casuistes ensemble, & qui renouvelle toutes les Maximes condamnées, avec un scandale & une Impudence, à la quelle il ne se peut rien ajouter : car ce n'est pas avec déguisement qu'ils agissent dans ce livre : Ils y parlent rondement & sans équivoque : on y void en cent endroits ces paroles teméraires : *Il est vrai, que* les

DES JESUITES. 111

les Casuistes tiennent ces Maximes, mais il est vray aussi qu'ils ont raison de les tenir. Ils y soutiennent que les blasphemes, les parjures, la fornication, l'adultere, & enfin tous les crimes contre les dix commandemens de la loi de Dieu, ne sont plus pechez, si on les commet par ignorance, ou par emportement, ou par passion. Quelle sorte de gens, & quelle espece d'hommes sont ceux de cette Compagnie? A quoy ont ils pense, quand ils ont mis au jour une Morale, qui a fait mettre aux champs contre eux tous les Curez, & tous les Prelats de France, aussi bien que les Jansenistes? n'ont ils pas craint d'effaroucher tous les Chrétiens par leurs abominables Maximes, & de s'attirer la haine publique comme des perturbateurs du repos public, des ennemis de Dieu & du genre humain, en soutenant qu'en dirigant l'intention, on peut commettre les crimes les plus enormes: que par exemple, une fille, qui se trouve enceinte, peut se defaire de son fruit, pourvu que son intention ne soit pas de commettre un meurtre, mais seulement de mettre à couvert son honneur. Qu'un sujet peut assassiner son Roi, lorsque deux Auteurs graves ont jugé, qu'il est ou tyran ou Herétique, & que de même un homme ne commet ni fornication ni adultere, lors que la partie y donne son consentement, parce que c'est le sentiment des Casuistes. Ils connoissent trop bien le penchant du cœur de l'homme, & la force de la corruption originelle.

nelle , pour avoir crainc les facheuses suites de leur Morale . Et c'est encore icy un des plus fins traits de leur *Politique* . Ils ne pouvoient arriver à leur grand but , qui est la Monarchie Universelle , sans captiver les Esprits & sans se rendre Maitres des consciences . Ils n'ignoroient pas , qu'il est plus aisè d'accommoder la loi de Dieu à la corruption des hommes , que de flétrir le cœur des hommes à obeir à la loi de Dieu . Ils sçavoient , que le nombre des méchants excede de beaucoup celuy des bons , qu'il est plus aisè de mettre les gens dans le chemin du vice , par ce qu'il est aisè & agreable , que dans celuy de la vertu , qui est difficile & contraire aux inclinations de la nature corrompuë . Ils ont donc mis au jour une Morale , qui toute detestable qu'elle est , devoit être suivie de la plus part , & l'a été en effet malgré les oppositions vigoureuses qu'on y a faittes . Et qui ne sçait pas , que les Jésuites ont triomphé de tous les opposans , que le parti des Jansenistes , ne paroit plus , que les lettres Provinciales ont été décriées comme l'ouvrage d'un Herétique & un fruit de Charenton : qu'en un mot tous ces corps , qui avoient osé attaquer la Morale des Jésuites , ont été battus & rompus , & que tout a plié sous leur puissance , le haut comme le menu Clergé ?

Si leur entreprise au sujet de leur *Morale* a été hardie & temeraire , & si elle a passé

elle

avec

avec tant de succés contre toutes les appa-
rences , il faut avouer qu'ils s'y sont pris
pour la faire réussir , comme elle a fait ,
d'une maniere digne des Politiques les
plus adroits & les plus fins.

Premierement ils se sont erigéz en Do-
cteurs infaillibles , jusqu'à déclarer que le
Pape n'est infaillible que par eux : c'est
ce que j'ay remarqué dans mon premier
discours. Et qui peut douter de la bonté
d'une Maxime , lors qu'on est persuadé ,
qu'elle emane d'une Compagnie où réside
l'infaillibilité ?

En 2 lieu , ils n'ont avancé toutes leurs
Maximes daimnables , que comme leur
ayant été dictées , ou inspirées par la Sain-
te Vierge. Le Jesuite Mascarenhas mit
au jour l'année 1656. un livre , où elles
font étalées avec un air Magistral , il dedie
son ouvrage à la Vierge , déclare qu'il en-
seigne ce qu'il a apres d'elle , & que c'est
elle aussi , qui luy a inspiré de le compo-
ser. Et qui pourra soubçonner , qu'il y ait
la moindre impureté dans ces Maximes ,
quand on est prevenu qu'elles font yenués
du Ciel , & que la Sainte Vierge les a in-
spirées ?

En 3 lieu , pour prévenir le tort qu'il
étoit à craindre , que fairoit à leurs Maxi-
mes le soulèvement de tous les Curez , &
de tous les Prelats de France , ils se sont
plaints hautement dans leur Apologie ,
qu'il n'y avoit que des Herétiques , qui s'y
étoient opposés. Les Cures de Rouen rele-

vē

verent cette injure, & s'en plaignirent à leur Archevêque, qui l'est aujourd'huy de Paris, dans une lettre du 3 May 1658. Mais cette plainte ne produisit aucun effet, de sorte que Monseigneur l'Archevêque, & Mrs. les Cures de Rouen sont censez étre Heretiques par eux, & par consequent par tous ceux, qui leur adhèrent, puisque nulle Justice ne fut faite de cette injure.

En 4 lieu, ils se sont plaints, qu'ils étoient persecutez, & même qu'ils étoient persecutez pour le nom de Jesus. Ils se sont apliquez sur ce sujet ces paroles du Sauveur ; *vous serez hais de tous à cause de mon nom : bienheureux sont ceux, qui sont persecutez par Justice ; car le Royaume des cieux est à eux. Vous serez bienheureux, quand on vous aura injuriez & persecutez, & quand à cause de moy, on aura dit contre vous en mentant quelque mauvaise parole que ce soit.* Or où est le Chrétien qui n'aura pas de la vénération pour des Docteurs, qui souffrent pour le nom de Jesus ? Et qui ne recevra pas comme Apostolique, & venante du Ciel, une Doctrine dont les Auteurs sont autant de Confesseurs de Christ ?

Mais de tous les Moyens que les Jesuites ont mis en usage, pour parvenir à la Monarchie Universelle, la *Confession* est sans contredit un de ceux, qui leur a servi plus utilement ; c'est par ce moyen qu'ils ont tenu le secret des familles, & qu'ils

qu'ils ont découvert le secret des Etats : c'est parce moyen qu'ils se sont rendus. Maitres de la Conscience des peuples, & de la Conscience de Rois. Que diriez vous, Messieurs, qu'ont fait ces bons Pères, pour attirer le monde à leurs Confessionneaux ? Ils les ont rendus accessibles, doux, attrayans, delicieux ; de sorte que les pêcheurs y vont comme à un festin.

Premierement ils ont posé ce Principe qui convient parfaitement à leur titre de *Jesuite* qui veut dire *petit Sauveur*, qu'il falloit sauver tout le Monde, & faire que le nombre des predestinez à la gloire, l'emportât de beaucoup sur celuy des damnez : en vertu de quoy ils ont fait le chemin, qui conduit à la vie Eternelle, large & spacieux : Ils ont fait la porte du Paradis large, & celle des Enfers etroite. Car bien que J. Christ ait dit le contraire formellement, ils sçavent à qui ils en content. Ce font des gens, qui n'ont jamais leu l'Ecriture Sainte : ce sont des aveugles, qui font ravis d'avoir des conducteurs indulgens & misericordieux, grands Predicateurs de la grace salutaire à tous les hommes.

En 2 lieu, ils ont posé cet autre Principe, qu'il falloit faire bon marché de l'absolution, & ne la pas refuser au penitent, quand même le Confesseur ne fera pas persuadé, que le penitent execute la resolution de ne retourner pas à son

Apologet. Pag. 162

son peché, & quand même il jugera que le pecheur y retombera. Car, disent ils, où trouyera-t-on des penitens, de qui le Prêtre se puisse assurer, qu'ils ne retomberont point, & si les Confesseurs attendoient cette certitude, & jugeoient de l'avenir par les fautes passées, dont les penitens se Confessent, il ne faudroit plus de Confession. Le Prêtre donc, concluent ils, doit absoudre le penitent, quoy qu'il suppose qu'il retournera à son peché. Apres cela faut il trouver étrange, que les Confessionneaux des Jesuites soient preferez à tous ceux de tous les autres Confesseurs? avec quelle confiance n'y va-t-on pas, & avec quelle consolation n'en revient on pas, quelle que soit la disposition où l'on est, quand on est assuré d'en emporter des lettres de grace, ratifiées par cette déclaration du Souverain Juge du Monde: *a quiconque vous pardonnerez les pechez, ils seront pardonnez?*

En 3 lieu, ils ont posé cet autre fondement, qu'il falloit se charger des pechez du penitent, dans quelque abandon qu'il eut vescu. Voyez, Messieurs, la hardiesse & la temerité de ces charitables Confesseurs, de se charger d'un fardeau, qui a fait tomber les Anges du Ciel dans l'abyssme, & qui même a fait suer le fils Eternel de Dieu une sueur de sang. Il y avoit, disent-ils, une homme de condition, qui après avoir passé sa vie dans le libertinage, tant à la Cour qu'à l'Armée, étoit malade à l'extre-

l'extremite, & ne vouloit en aucune facon Moral^e
 du monde, entendre parler d'aller a Confes- Prach.
 se, parce qu'il y auoit tant d'annees qu'il 1 Vol.
 n'y avoit ete, que c'etoit du plus loin qu'il se
 put souvenir. Ceux qui étoient aupres de luy,
 firent tous leurs efforts pour l'y faire resoudre,
 mais ce fut en vain; car la honte qu'il avoit
 de ses crimes le surmentoit toujours, & l'em-
 pechoit de les avouer. Cependant il vouloit
 bien recevoir les autres Sacremens; c'est pour-
 quoy on luy choisit un Prete qui fut un Iesui-
 te. Aussi-tot que le Malade l'aperceut, il
 s'écria qu'il n'avoit que faire d'aprocher, par-
 ce qu'il ne vouloit point se confesser. Le Iesu-
 ite luy dit de n'avoir point de peur, qu'il luy
 promettoit de ne luy point parler de Confession,
 mais il luy demanda s'il agreoit de faire un
 echange avec luy, en acceptant ses bonnes
 œuvres, & luy donnant ses pechez: Le
 Malade s'y accorda volontiers. Le Iesuite
 l'assura donc, qu'il prenoit sur luy tous ses
 pechez, & les regarderoit desormais comme
 siens, & qu'en même tems il luy cedoit le
 merite de toutes les bonne œuvres qu'il avoit
 pratiquees. Sur cela il luy donna l'absolution
 & se retira. Mais comme il étoit a la porte,
 il revint pour dire au Malade, qu'il n'avoit
 point pense, qu'il ne scavoit point quels
 étoient les pechez, dont il s'étoit charge, &
 que cela seroit cause qu'il ne pourroit s'en con-
 fesser comme etant a luy, parce qu'il les igno-
 roit, & que cependant il auroit bien voulut
 s'en accuser, n'ayant pas envie de se damner.
 Le Malade ne fit aucune difficulte de luy ra-
 con-

- 201 -

178 LA POLITIQUE

conter tous ses crimes sans en avoir honte , par ce qu'il ne les croyoit plus a luy , Le Jesuite luy apporta ensuite le S. Viatique , & il mourut un peu apres , & apparut la nuit au Jesuite pour le remercier du don , qu'il luy avoit fait de ses merites , en consideration desquels Dieul l'avoit mis dans la gloire , quoy qu'il eut merite l'Enfer . Je vous laisse à penser , Messieurs , les avantages infinis qu'apporte à la Compagnie de Jesus , la conduite adroite de leurs Confesseurs , lors qu'ils dirigent la Conscience d'un Prince , qui n'a pas beaucoup de lumieres , mais qui n'est pas tout à fait impie , qui dès son enfance a été élevé par des Jesuites , qui a passé toute sa vie dans la débauche , qui a abusé de sa puissance & de la faiblesse de ses sujets , qui a fait de son Palais un Serrail , & qui apres l'avoir souillé d'adulteres crains , est constraint , pour assouvir des louves insatiables , qui le possèdent , d'accabler & d'abymer ses autres sujets . Je vous laisse à penser les mouvemens de reconnoissance que doit avoir un Prince , qui est dans cet état , & qui croit que son Confesseur a le droit , aussi bien quela charité de se charger de tous ses crimes ? car où est le penitent , qui se sent redevable à son Confesseur du repos de son ame , & de son salut Eternel , qui puisse luy refuser aucune chose , qui luy viene en l'esprit de luy demander ? Cette Compagnie de Jesus ne pouvoit donc pas manquer de s'enrichir , & de mon-

monter à cette haute puissance , où vous la voyez maintenant ; puis qu'elle a si bien fait , qu'elles'est insinuée dans toutes les maisons des Grands , dans toutes les Cours des Princes , & qu'elle s'est saisi de la Conscience des Rois & des Empereurs , par le secours charitable qu'elle leur offre de se charger de tous leurs crimes . Car comme rapporte l'Histoire , que vous venez d'ouir , quand une fois le penitent a fait l'échange de ses peches , avec les œuvres meritoires du Confesseur , *ses pechez ne sont plus a luy* , mais à son Confesseur : c'est à son Confesseur à s'en défaire comme il pourra : mais pour luy , il est aussi net apres cet échange , que le fut le Roi David apres que Dieu eut exaucé la priere , où il luy disoit : *lave moy avec Hyssope , & je serai plus blanc que la neige.* Il peut donc se divertir à nouveaux frais , reprendre son train ordinaire , & se raplonger dans ses débauches puis qu'on le peut faire impunément .

Ces Principes & ces Maximes sont infinitement propres comme vous voyez , à attirer le Monde de méchans à leurs Eglises ; afin pourtant de mieux faire venir l'eau à leur Moulin , comme l'on dit , & pour attirer les Riches à leurs Confessionneaux au préjudice des autres Ordres : je dis pour attirer les Riches seulement , car il est constant qu'ils ne se soucient point des pauvres , lesquels ils n'admettent point du tout à leurs Confessionneaux , il sem-

-374
pe-

220 LA POLITIQUE

pechent les Riches de tout leur pouvoir, de frequenter ou de visiter les Eglises des autres Religieux aux Fêtes qu'ils solemnifient. Pour cet effet ils disent des autres Ordres, tout ce qui en est, & ce qui n'en est pas; que les uns sont ces ventres parasseux, les autres des voluptueux, les autres des ignorans, les autres des indiscrets & scandaleux. Ils leur representent, que toutes les indulgences des autres Ordres sont infuses, & comprises dans la regle de leur Société, sur tout ils leur representent combien leur Ordre est consideré par tout le Monde, combien grand est leur pouvoir par tout, & l'amplitude de leurs Privileges, en ce qu'ils peuvent absoudre des cas reservez, ce que les autres Moines n'ont pas le droit de faire, comme de dispenser de jeuner, de rendre ce qui est deu, de dissoudre les empeschemens du Mariage, & de rompre le liens de toutes sortes de vœux.

Puis que nous sommes dans les Confessionneaux des Jesuites, je pourrois ayant que d'en sortir vous faire voir, que les saletez, qui s'y répandent, ne sont pas l'Article le moins important de leur *Politique*: car les entretiens impurs, qu'ils y ont avec le sexe, prenant ces ames lubriques par leur foible, ils s'en rendent si bien les maîtres, qu'il n'y a point de secret de famille, qu'ils ne découvrent par ce moyen, ni de mesures, qu'ils ne
prê-

prênnent en toute sûreté dans leurs plus grandes entreprises , se pouvant glorifier , qu'ils tiennent dans leur manche tous les maris , dont les femmes leur ont mis leurs Consciences entre les mains , & qu'ils ont de même en leur puissance tous les Galants , dont les junes Maitresses leur ont donné leurs ames à garder. Mais il sera plus à propos de remuer ces ordures , dans mon dernier discours , où je ferai le procès à cette venerable *Compagnie* , & la convaincrai par des preuves invincibles , qu'elle ne doit plus subsister dans le Monde , & que tout le genre humain a intérêt , qu'elle soit entierement raclée de dessous les Cieux.

Il faut donc que je suive ces Peres artificieux battans l'estrade dans le Monde , & que je vous fasse remarquer comme quoy ils agissent avec les Protestans : car il ne faut pas vous imaginer , qu'il y ait ville considerable , où il n'y ait quelque Jesuite travesti , ou en habit de negociant , ou en Equipage de Cavalier & de Gentilhomme , suivi d'un valet de chambre , & d'un laquay à livrée , ou sous quelque autre forme & figure , selon le País , où il va , & selon les affaires qu'il y doit negocier. Comme il n'y a point de plus grand obstacle à leur *Monarchie Universelle* , que celuy qui y apportent les Protestans , c'est aussi ce parti qu'ils ont fait la resolution de detruire. Ils ont réussi en France , ils font leur conte que c'est une affaire

F fai-

faite & parfaite dans ce Royaume. Ils voyent pourtant que le moyen, qu'ils ont mis en œuvre pourachever la ruine des Huguenots, fait un insigne tort à leur Eglise & à leur Société, & que les Protestans ne sont pas les seuls qui crient, que cette maniere de convertir les gens, n'est rien moins qu'Evangelique, qu'elle n'a pu faire que des Hypocrites, qu'elle n'a pu gagner que la bouche, & laisser le cœur dans un état fort éloigné de Dieu & de sa grace : qu'en un mot il n'y a rien, qui peut faire mieux soubçonner, que l'Eglise Romaine est la grande Babylon, qui s'enivre du sang des Saints, & qu'elle est animée de l'Esprit du Dragon, que d'employer une Mission Dragonne, pour s'assujettir les ames. Ce sont les Catholiques mêmes, qui ont crié par tout où ils ont veu la violence de la Mission Jesuite, les maisons saccagées & ravagées, les personnes tourmentées en toutes les manieres, & celles qui ont eu de la fermeté, ou reduites à sortir du Royaume, où à se cacher dans les cayernes ou dans les cachots les plus puans, ou à être transportez dans l'Amerique. Toute la terre en un mot a crié, que les Auteurs de cette maniere de convertir les gens, ne tendoit à rien moins qu'à l'avancement du regne de J. Christ, mais qu'elle devoit aboutir à avancer & àachever le grand projet de la Monarchie Universelle des Jesuites. Il leur importe donc infiniment pour cacher leur jeu,

jeu de détruire les mauvaises impressions, que les Refugiez peuvent avoir données de leur conduite, au sujet de la ruine des Huguenots.

Pour cer effet ils ont envoyé des Jesuites par tout, où il y a des Huguenots Réfugiez. Là que font ils ? ils nient impudemment, qu'on ait usé d'aucune violence, qu'ils étoient eux mêmes en France en 1685, qu'ils se sont trouvez dans une telle ville, où du soir au matin tous les Huguenots furent Catholiques, & qu'il ne fut pas fait le moindre bruit, ni le moindre exces pour ce changement : qu'il ne faut pas croire ce qu'en ont dit les gazettes, lesquelles se chargent de tout, parce que cela ne coute rien à l'Auteur, qui les compose, & qu'au contraire il est payé pour cela : qu'il faut moins encore s'en rapporter aux Réfugiez, dont la plus part sont sortis de France, pour tout autre motif que celuy de la Religion; que les uns en sont sortis par legereté & par la curiosité de voir le Monde, comme tous les jeunes gens, les autres par friponnerie, ou pour échaper à la Justice ou à la main de leurs créanciers. Et comme c'est la vérité, que parmi les Réfugiez il y en a grand nombre, qui sont dans quelqu'un de ces cas, & à qui la Religion ne sert que de manteau, ces Jesuites déguisez ne manquent pas de se prevaloir de ces exemples, & de s'en servir très utilement, un seul bien averé étant capable

de produire l'effet, qu'ils se sont proposé dans chaque ville, où ils font leur séjour.

Que si en prenant le parti de nier détruisément le fait, ils voyent qu'ils ne réussissent point, ils prétendent celuy de dire, qu'à la vérité le Roi envoya des troupes commandées par le Marquis de Boufflers, mais que ce que les troupes ont fait, n'est pas la centième partie de ce qu'on a dit : qu'il ne faut que connoître Mr. de Boufflers, pour juger du contraire : qu'il n'y a point de Cavalier au Monde, ni plus honête, ni plus civil, ni plus humain, ni en un mot plus éloigné de l'esprit persecutant, que ce Gentilhomme-là. Ou bien ils disent, que les Huguenots s'étoient attirés cet orage, par leur conduite étourdie, que dans le Dauphiné ils avoient fait des mouvements, qui marquoient indubitablement ce qu'ils avoient dessein de faire ; outre que quelques Ministres, qui les avoient abandonnez depuis peu d'années, avoient découvert à la Cour leurs secrètes intelligences avec les étrangers. Ou bien ils disent, que les troupes ne marcherent que pour empêcher, que l'exemple du Dauphiné, ne fut suivi dans les autres Provinces, & que la peur que les Huguenots eurent à leur approche jointe aux remords de leur Conscience, les fit changer par tout presque en un seul jour ; Ou qu'enfin, si les troupes ont fait quelques exces dans quelque lieu,

lieu, ce n'est pas ce qu'on doit imputer ni au Roi tres-Chrétien, moins encore à son Conseil de Conscience, puis que tout le Monde sçait fort bien, qu'on ne peut pas tenir les gens de guerre dans une telle discipline, qu'ils ne fassent toujours quelque chose, qui excede le commandement du General, & les Ordres de la Cour,

Si ces Jesuites travestis découvrent quelques livres, où la maniere dont on a fait les conversions de France, est racontée, comme sont les plaintes des Protestans de France, l'Accomplissement des Propheties, les Eclaircissemens sur l'Apocalypse, les lettres Pastorales, la défense de la retraitte des Ministres, & tels autres ouvrages, ils enlevent autant d'exemplaires qu'ils en peuvent trouver. Ils ne s'arrêtent pas aux Libraires qui les debitent, ils sondent les personnes de qualité chez qui ils ont de l'accez, pour sçavoir s'ils ont de ces livres, & s'ils ont fait quelque effet sur leur Esprit : lors que cela se trouve ainsi, ils tachent de les guérir des mauvaises impressions, que ces livres leur ont données : lors qu'ils rencontrent des Consciences tendres, ils leur reprefendent qu'ils ne peuvent ni lire, ni garder de semblables libelles, sans tomber dans un peché mortel, entant que la Sainte mere Eglise s'y trouve grievement offensée & la vérité outragée : Et s'ils se rencontrent avec des Esprits fermes & assu-

F 3 rez,

rez, ils traittent ces livres de bagatelles, & d'impostures, & tachent de leur inspirer de la honte, & de leur donner du remords, de s'etre amusez à une telle Lecture.

De plus ces Jesuites travestis observent soigneusement les mœurs & le Naturel des Refugiez. Ils prènent garde si parmi eux, il n'y en a pas quelqu'un de plus dangereux que les autres, par son esprit, par son adresse, & par la force de ses discours. S'ils en trouvent quelqu'un de ce caractere, ils ont les yeux sur toutes ses demarches, ils luy donnent des espions, qui leur rapportent tout ce qu'il dit & tout ce qu'il fait, & eux envoyent tout à leurs Superieurs, lesquels sur ces avis travailuent aux moyens de les rendre suspects : pour cet effet les Superieurs s'informent de ce Refugié, de sa famille, de ses mœurs, de sa vie, ils envoyent ces memoires aux Jesuites travestis, lesquels batissent dessus l'Histoire de sa vie, telle qu'il leur plait, afin que rendant sa personne suspecte, on puisse aussi tenir leurs discours pour suspects. Et comme il n'est aucun de si grand merite, qui comme les plus parfaites beautez n'ait son défaut, ils recherchent avec soin le défaut d'un tel, parce qu'ils auront lieu & la facilité de le faire passer pour un grand vice apres qu'ils l'auront découvert. Ce que je vous dis-là, Messieurs, est arrivé à la lettre dans plus d'un endroit, où l'on a veu des

per-

personnes , dont le mérite reconnu fut d'abord récompensé , mais qui quelque tems apres un établissement honête , les uns ont commencé à décheoir , les autres sont tombés tout à fait : ce que je ne puis attribuer qu'à l'artifice des Jésuites. Et d'où peut être venu le bruit , qui court aujourd'huy en France , que Mr. Jurieu a perdu le sens , sinon de ces Jésuites courreurs & espions , qui voyant Mr. Jurieu à la Haye , pour quelque incommodité , que la continuation de ses occupations ordinaires pourroit entretenir ou augmenter , & sachant d'ailleurs , que ce Ministre fait plus de bruit & de fracas par ses ouvrages , que n'en faisoit le Vicomte de Turenne , avec une Armée de quarante mille hommes , lui ont fait cette malice pour diminuer la force de ses ouvrages , & en détruire le succès en décriant sa personne , que d'écrite en France , qu'il ne travailleroit plus , & qu'il avoit perdu le sens ?

Vous sçavez , Messieurs , ce que les Jesuites travestis firent en Angleterre , sous le regne de Charles II. ils se fourrent dans toutes les Sectes , ils embrassèrent tous les partis. Comme S. Paul se faisoit Juif agissant avec les Juifs , gentil en traittant avec les Gentils , se faisant toutes choses à tous afin d'en gagner quelcun à Jesus Christ , les Jesuites en userent de même ; ils se firent Episcopaux , ils se firent Presbyteriens , ils se

furent Quakers , ils furent du parti du Roi ,
ils furent Parlementaires , par ce moyen
ils secourent le fort & le foible de chaque
Secte & de chaque parti , & brouillerent
tellement les affaires , qu'ils firent perir
le Roi dans cette confusion , afin d'en
mettre un autre à sa place , qui fut selon
leur cœur , & qui suivit leur passion . Ils
agissent autrement aujourd'huy , quoy
qu'animez d'un même esprit sous Jacques
II. ilstachent d'unir toutes les sectes par
l'Abolition du Test : pour cet effet ils
font répandus dans toutes les Provinces ,
les uns agissent comme du parti des Epis-
copaux , les autres comme du parti des
Presbyteriens : par tout ils ne font que
prôner la liberté de Conscience , & im-
prouver la conduite du Conseil du Roi
chrétien ; mais tout cela dans la
veue d'obtenir de tous leur consentement
à l'abolition du Test , ce qu'ayant une
fois obtenu , on les verra agir d'une ma-
niere bien differente , & prendre d'aut-
rées mesures pour parvenir à leur grand
but , qui est de se rendre Maitres de la
Grand Bretagne . Ces mesures seront pre-
mierement d'accabler , & de détruire en-
tierement le parti Protestant , en 2 lieu
d'abolir le Parlement pour rendre le Roi
absolu , & en 3 lieu de se défaire de la fa-
mille Auguste de Stuart , s'ils n'en trou-
vent point qui se resolve , à se mettre de
leur congregation , & à leur rendre une
obeissance aveugle .

Dans

DES JESUITES. F29

Dans l'Allemagne , & dans tout le Nort , ils sont répandus dans toutes les villes , & dans toutes les Cours , pour y traverser tous les desfleins des Protestans. Leur ancienne resolution , dont ils ne demordent point , est d'empêcher l'union des Calvinistes avec les Lutheriens : cette union a été entreprise diverse fois , mais les Jesuites l'ont autant de fois traversée. Ils ont mis tout en usage pour cela , ils n'ont rien épargné , ils n'ont rien oublié. Ils sçavoient l'animosité des Lutheriens contre les Calvinistes , non seulement ils Pont entretenué , ils l'ont de plus augmentée. Pour cet effet ils ont contrefait les Lutheriens , & sous cet habit ils ont dit , que si Calvin n'eut jamais écrit sur le point de la predestination & de la providence , toute l'Europe seroit Protestante aujourd'huy ; mais que les grandes erreurs des Calvinistes ont fait rejeter généralement tous les sentimens des Lutheriens , comme s'ils avoient été Heretiques. Ils ont dit en un mot , tout ce qu'ils ont jugé propre à entretenir le feu de la division. Et quand ils ont veu , que les mesures étoient prises , & que l'accord d'union étoit sur le point de se conclure , ils ont corrompu avec leur argent non seulement des Princes , mais aussi des Theologiens ; tous avides & insatiables qu'ils sont , ils font liberaux & magnifiques sur cette affaire & ses semblables.

C'est par ce moyen qu'ils sçavent tout

Ce qu'il leur importe de sçavoir des affaires des Réfugiez. Ils connoissent que le caractère ineffaçable des François c'est d'être credules & legers. Il est donc fort apparent qu'un Jesuite travesti feignant d'être Calviniste ou Lutherien, venant à se familiariser avec quelques uns, apres leur avoir donné mille preuves de la compassion, qui luy fait prendre part à leurs maux, & de l'horreur qu'il a pour la conduite de l'Eglise Romaine, qui avec son esprit persecutant détruit la Religion Romaine, aussi bien que l'Etat où elle persecute, il s'insinue si bien dans l'esprit de ces Refugiez, qu'il entre bien avant dans leur confiance, & apprend d'eux tout ce qu'il faut que la Société sçache, pour achever leur ruine.

Voilà comment les Jesuites travestis se conduisent, quand ils font envoyez vers les Protestans pour sçavoir ce qu'ils font & ce qu'ils pensent. Si vous voulez sçavoir comme ils se conduisent envers les Catholiques mêmes, un livret intitulé le *Cabinet Jesuitique*, est assez propre pour contenter vôtre curiosité. J'y ay veu une *instruction secrète*, qui fut trouvée parmi les Memoires du P. Recteur du Collège de Paderborne, après que le Duc de Brunswick Evêque d'Halberstat se fut faisi de leur Collège. J'en ay retenu quelques articles, qui font voir qu'il n'y a rien dont leur Politique ne s'avise, & qu'elle ne mette en œuvre pour venir à bout de leur grand

grand projet de la Monarchie Universelle.

Comme les Princes n'aiment pas à être repris, & que les flatteurs leur sont plus agréables que les censeurs, *l'Instruction* porte expressément, que lors que le Prince reconnoitra que ses actions sont odieuses, le Pere Directeur ne l'en reprendra point, mais qu'il les expliquera favorablement & leur donnera le meilleur sens qu'il se pourra. L'Exemple des mariages est proposé. Comme les Princes se marient ordinairement par raison d'Etat, ils portent leur pensée sur des Princesses, qu'ils ne peuvent épouser, sans scandaliser leurs sujets, qui ont l'inceste en horreur. Il faudra, dit *l'instruction*, aplanir toutes les difficultés, par des raisons, par des exemples, par l'autorité du S. Siege, où leur Société peut tout, & par le droit des Souverains, à qui tout est permis pour la plus grande gloire de Dieu.

Il faudra gagner ceux, qui sont bien auprés du Prince, par des visites frequentes, par des soumissions, par des preſens, afin de connoître par eux l'humeur & les inclinations du Prince, & agir ensuite conformément à ses inclinations & à son humeur.

Pour regir la conscience des Grands , il faut suivre les sentimens de nos Casuistes , & ne pas les rebuter par une Doctrine se- vere , afin que trouvant leur conte avec nous , ils ne nous quittent pas pour d'au-

tres, & qu'ils dépendent entierement de nous.

Il faut tacher que nous ayons part aux Legations & Ambassades, afin qu'il ne se conclue pas un affaire sans notre participation : & qu'ainli notre Compagnie se rende necessaire, en faisant voir tant son habilité dans les affaire d'Etat, que le credit qu'elle a dans toutes les Cours.

Celuy qui dirigera les riches veuves, leur permettra tout ce qui se pourra, pour contenter leur sensualité : Il faudra les visiter souvent, les entretenir de contes divertissans, d'Histoires agreables, les maintenir dans la gayeté, & ne les traitter jamais rigoureusement en Confession.

Il faudra les porter d'aller souvent à confesse afin que dans la consolation qu'elles recevront de nous, elles se confient entierement en nous, & nous remettent tous leurs biens.

Il faudra ou pour gagner, ou pour conserver leur bonne volonté envers notre Compagnie, leur donner le Privilege d'entrer dans nos Colleges aux actes solennels, Tragedies & autres pieces, les empêcher de sortir durant la rigueur de l'hyver, les dispenser du jûne & du cilice, leur faire compenser cette dispense par des Aumônes, afin qu'elles comprenent que nous n'avons pas moins de soin de leur santé que de leur salut.

Quand il s'agira de la disposition de leur revenu, il faudra leur representer l'état

l'état parfait des Saints, qui ont quitté leurs Parens & renoncé à tous les engagements du sang, & de l'amitié pour assister les pauvres membres de J. Christ, & leur mettre devant les yeux les Couronnes qu'elles emporteront, si elles resignent & leurs personnes, & leurs biens entre les mains de notre Société : que si la douceur & l'esperance n'ont pas assés de vertu pour les émouvoir, il faudra employer la crainte du Purgatoire & de l'Enfer, les traitter avec rigueur selon les loix d'une Discipline severe : c'est où le Confesseur usera de grande prudence, après qu'il aura donné avis du tout au Supérieur.

Quand il paroitra qu'elles songent à se remarier, il faudra les detourner de ce dessein par toutes les raisons imaginables ; leur faire espérer d'être un jour canonisées, si elles vivent en viduité, & surtout, si elles donnent leurs biens à notre Compagnie, les assurant sous le seuil de la Confession, qu'après leur mort la Compagnie employera tout son credit aupres du S. Siege, pour leur obtenir un rang entre Sainte Agathe, & Sainte Therese, & les autres Saintes, qui sont dans le Paradis, pour avoir fait des œuvres pieuses.

Que si la veuve a des filles, il faudra faire en sorte qu'elle les mette en Religion, les degoutant du monde, & du Mariage, pour cet effet elle leur dira, qu'elle se répent de s'être mariée, quoy

F 7 qu'el.

qu'elle eut un mari tres honête homme ,
& de qui elle avoit toujours été aimée
fort tendrement : que si elle a un fils ou
deux , il faudra les porter avec soin a em-
brasser , notre Société , & engager la Mère ,
& les Parens à leur inspirer ce dessein ,
& les envoyer dans un Noviciat éloigné ,
afin qu'on ne les en puisse detourner , &
qu'ils soient entierement devouez à notre
Compagnie.

Que s'il n'y a pas moyen de porter les
filles à prendre le voile , ni les fils à em-
brasser notre Religion , le Superieur ne
cessera d'en attribuer la faute au Confes-
seur , pour en mettre un autre à sa pla-
ce , qui fasse de nouveaux efforts sur l'e-
sprit de ces jeunes gens , & si ces efforts
sont inutiles , il faudra induire la Mère
à leur laisser quelque petite pension de
ses propres biens , & laisser tout le fond
à la Société , ou si cela ne se peut , ven-
dre tout ce qu'elle pourra , & nous en
remettre l'argent pour obtenir l'expia-
tion de ses pechez & de ceux de son
mari .

Quand on aura mené la veuve au point
que nous souhaitons , il faudra empêcher
que par l'induction des Parens , elle ne
viene à revoquer ses liberalitez ; pour
éviter ce malheur , il faudra l'envoyer
vivre le reste de ses jours dans quelque
lieu éloigné , lui faisant entendre , que
cette sorte de vie est la plus humble &
la plus meritoire de toutes , étant une

imi-

imitation de celles des Heremites , tels qu'ont été un Moïse , un Elie , & un S. Jean Baptiste.

Afin que nous puissions tirer bon parti de nos devots , il faut leur parler sans cesse de notre pauvreté , & afin qu'ils n'en doutent point , il faudra que notre Supérieur emprunte par des actes devant Notaire . Il est à esperer qu'étant dans le lit de la mort , ils ordonneront au Notaire , pour le salut de leur ame , de nous remettre en main les actes de notre obligation ; car il est plus facile de donner du papier , que de l'argent .

Il sera bon aussi de demander à nos devots une notable somme à rente & assigner cette rente ailleurs , afin qu'un revenu soit pour un autre revenu ; car si nos devots étant sur le point de mourir ne nous donnent point la somme entière , ils nous en donneront pour le moins une partie .

Il faudra se procurer l'amitié des Médecins , afin que nous puissions voir les malades , & procurer à la Société quelque Leg.

On tachera par toutes sortes de voyes d'engager les jeunes gens à embrasser notre Règle , quand il s'en rencontrera de bien faits , nobles , & riches : pour les attirer les préfets des Clastes les traiteront avec toute sorte de douceur , ils ordonneront aux Regens de les favoriser , ils parleront souvent d'eux avec éloge , ils leur don-

donneront des prix , on les amenera divertir dans nos maisons de Campagne : quand ils seront en âge d'entrer dans le Noviciat , il leur faudra dire , qu'on n'y reçoit que des gens de naissance , de grande qualité , & d'un merite distingué , les envoyer faire leur Noviciat à Rome , pour les retirer du païs de leur naissance , où ils pourroient étre détournés par les considerations du rang élevé , qu'ils y ont , d'un si bon dessein .

Au reste , les Jesuites ayant preveu , ce qui est arrivé , que cette *Instruction Secrete* pourroit bien devenir publique , ils ont prevenu ce malheur , & ont pretendu y remedier par ce dernier article , qui porte que *s'il arrive que ces avis tombent entre les mains des personnes étrangères , on assurera qu'ils n'ont point été donnés de la part de la Société , ce qu'on assurera par ceux des nôtres qu'on sait certainement n'y avoir aucune part.* Ainsi par l'extreme finesse de leur Politique , leur *Instruction Secrete* est devenuë publique , sans avoir perdu rien de sa vertu : leur mine est eventée , & ne laisse pas de produire son effet .

J'avois presque oublié un Chapitre de cette *Instruction* , qui est des plus memorables : c'est celuy qui contient les raisons pourquoi les Jesuites sont mis hors de leur Société . & chassés hors de leur Synagogues ; Ces raisons sont : avoir détourné quelcun de leurs devoirs ou amis de leur faire du bien , avoir porté à embrasser une

une autre Religion , que celle de leur Societé ,
avoir temoigné quelque froideur ou mollesse ,
lors qu'il s'agissoit de la resignation de quel-
que bien à la Compagnie , ou avoir exhorté
de resigner ce bien-là à quelque autre Ordre ,
Ceux qui tombent dans cette faute , l'*Ins-
truction* porte , qu'il leur sera defendu pour
quelque tems d'entendre les *Confessions* ,
qu'ils seront mortifiez par des offices bas &
abjects , q's ils enseigneront les plus basses clas-
ses , qu'on ne leur accordera point la garde de
la Theologie , que pendant le repas il feront
gourmandez , qu'ils seront chassez des pro-
menades & recreations , & qu'ainsi par
les degouts qu'on leur donnera , on les
obligera à se retirer sans peine de la So-
cieté . Mais je n'ay veu rien dans cette *In-
struction* , contre les Jesuites , qui sont
autrement vicieux & scandaleux , tou-
chant la punition qu'on en doit faire : il
n'en est pas même , dit un seul mot dans
le Chapitre , dont le titre est *des rigueurs*
& *disciplines de notre Societé* . Certes il
faut , ou quel l'Auteur de l'*Instruction* fut
un homme bien simple & par consequent
mal propre à soutenir le Caractere de Je-
suite , de supposer qu'il n'y eut point de
Jesuite vicieux , ou qu'il fut entierement
gaté du poison de leur Morale , pour
laisser impunies les actions scandaleuses ,
qui se commettoient par ceux de la Com-
pagnie dans le même lieu , où il denonce
des peines contre la mollesse de ceux ,
qui en abandonneroient les interets ,

&

& qui n'en procureroient pas l'avancement.

Cependant il est constant, que la Compagnie de S. Ignace, n'a pas été moins accessible au crime que celle de S. François, & que le vice ne regne pas avec moins d'empire dans la maison des Jesuites, que dans le Convent des Cordeliers. Ils peuvent vivre avec plus de precaution, garder mieux le dehors, & sauver mieux les apparences, mais leur vie n'est pas ni plus chaste, ni plus irreprehensible, que celles des autres Religieux. Ils peuvent étre plus fins & plus rusez, mais vraysemblablement ils ne sont pas, ni plus régénerez, ni plus retenus. Que font ils donc de ces Peres, qui tombent dans les excés, qui ont rendu si fameux les Cordeliers de Provins, & contre lesquels on vit il n'y a pas bien long tems un *Factum* le plus scandaleux, qu'on ait jamais veu dans le Parlement de Paris? Quelle punition font ils des forfaits commis par ceux de leur Société? vous pouvez croire, Messieurs, que le subtil Demon de leur Politique, ne les abandonne pas dans cette occasion non plus qu'ailleurs. Tout le Monde scéait & leur Mariana même en demeure d'accord, que c'est une coutume parmi eux, quand on craint que la faute de quelque Pere, qui est encore cachée, n'éclate, de l'envoyer aussi-tôt dans une autre Province: c'est-la toute la peine des Peres de la *petite manche* comme

Moral.
Pract.
& Vol.

me ils parlent, c'est à dire, des Peres qui ne sont pas elevez aux charges du gouvernement. Mais lors que quelque dereglement arrive à un Superieur, dont il est important de maintenir l'estime dans le Monde, & à qui pourtant ils n'oseroient plus se confier, il luy suggèrent de demander la liberté d'aller au Nouveau Monde, à quoy il n'a pas plutôt consenti, qu'ils font passer ce desir force, pour un Zèle extraordinaire de la foy, & cet exil necessaire & inevitable, pour une Mission Apostolique. Cependant cette Politique fait une espece de miracle, qui ressemble à celuy que fit le Sauveur, en la conversion de S. Paul. Car s'il fit un Apôtre des Gentils d'un blasphémateur en la personne de Saul, les Jesuites sçavent convertir tous les jours en Apôtre des Indiens un Jesuite, qui aura été un paillard un adultere & un Sodomite. Mais ce ne sont que de faux Apôtres qu'ils sçavent faire. Ils sont dans la Chine, au Japon, & dans le Canada les mêmes, qu'ils étoient à Rome, & à Naples, & à Paris.

*Cælum, non animum mutant, qui trans
mare currant.*

En effet pour avoir changé de Climat, ils ne deviennent pas meilleurs. Au contraire ils y deviennent pires qu'auparavant. Ils y deviennent blasphémateurs, persecuteurs, oppresseurs, & Apostats. Car ils

ils s'accommodeent fort bien & sans scrupule de la Religion des Chinois & des Japonois. Ils s'habillent comme leurs Prêtres, ils assistent à leurs sacrifices, ils adorent leurs Idoles. Ce sont les Catholiques mêmes, qui ont décrié ces nouveaux Apôtres des Indiens, qui ont publié les persecutions, qu'ils ont faites au Japon, & par tout ailleurs aux Chrétiens, aux Jacobins, aux Cordeliers, & aux Evêques, & qu'ils y ont Apostasié, en y cachant le mystère de la croix, & en se prosternant devant l'objet que les Idolâtres adorent.

La lettre, que Jean de Palafox de Mendoza Evêque d'Angelopolis dans l'Amérique écrivit au Pape Innocent X. représente amplement la conduite scandaleuse des Jesuites parmi les Idolâtres. Je n'en rapporterai que deux Articles. Le premier vous fera voir leur vie desbordée, c'est le 127. où ce Prelat parle ainsi : *J'ay connu en ces quartiers un Provincial des Jesuites, qui dans l'espace de trois ans, a chassé de sa Compagnie trente huit Prêtres, quoy que dans toute l'étendue de cette grande Province, il n'y en eut gueres plus de trois cens. Un autre Provincial nommé Alphonse de Castro en chassa jusques à quatre vingt dans la même Province : on ne void, adjoute-t-il, rien de semblable dans les autres Religions : ce qui rend suspecte ou la facilité avec laquelle on chasse ainsi les Religieux, ou la mul-*

multitude des crimes, qui oblige à les chasser. Et quel besoin a l'Eglise des personnes Religieuses, dont la maniere de vie & la conduite sont si étranges, elle dont les mœurs & la Doctrine doivent être plus pures que le Chrystral, & plus éclatante que les rayons du soleil? Le 2 Article vous fera voir leur prevarication, & leur Apostasie. C'est l'Article 133. où ce Prelat parle en ces termes : *Toute l'Eglise de la Chine gemit, & se plaint publiquement de ce qu'elle n'a pas tant été instruite que seduite, par les instructions, que les Iesuites luy ont données, touchant la pureté de notre creance; de ce qu'ils l'ont privée de toute la Iurisdiction Eclesiaistique, de ce qu'ils ont caché la croix de notre Sauveur, & autorisé des coutumes toutes Payenes, de ce qu'ils ont plutôt corrompu, qu'ils n'ont introduit celles qui sont véritablement Chrétiennes, de ce qu'en faisant Christianizer les Idolâtres, ils ont fait Idolâtrer les Chrétiens; de ce qu'ils ont uni Dieu & Belial en même Table, en même Temple, en mêmes autels. & en mêmes sacrifices : Et enfin cette nation void avec une douleur inconcevable, que sous le masque du Christianisme, on revere les Idoles, ou pour mieux dire, que sous le masque du Paganisme ou souille la pureté de notre Sainte Religion. Ils se glorifient jusqu'à lasser les plus endurans de leurs beaux exploits*

ploits dans les Indes d'Orient & d'occident, des conversions qu'ils y ont faites, & de l'étendue des Païs, où ils ont arboré la croix de Christ, & qu'ils ont éclairé de la lumiere de l'Evangile, mais le celebre Evêque d'Angelopolis vient de nous mettre en main des preuves invincibles de leur insupportable vanité, & que jamais reproche n'a été mieux apliqué, que l'est aux Jesuites celuy ; que fait le Sauveur dans l'Evangile aux Pharisiens : *Malheur à vous Pharisiens Hypocrites ; car vous faites le tour de la terre & de la mer pour faire un proselyte. & quand vous l'avez trouvé, vous le rendez au double coupable de la Géhenne.*

Math.
230

Ecoutez encore, Messieurs, ce même Prelat se plaignant de la sorte dans les Articles suivans : *Comme je suis un des Prelats les plus proches de ces peuples, que je n'ay pas seulement receu des lettres de ceux, qui les instruisent dans la foy, mais que jescay au tray tout ce qui s'est passé dans cette dispute, que j'en ay eu dans ma Bibliotheque les actes & les écrits; & qu'en qualité d'Evêque, Dieu m'a appellé au gouvernement de son Eglise, j'aurois sujet de trembler au jour de son redoutable jugement, si étant commis à la conduite de ses brebis Spirituelles, j'avois été un chien muet, qui n'eut osé aboyer pour faire scavoir à tout le monde, combien de scandales peuvent naître de cette Doctrine*

ne

ne des Iesuites, dans les lieux, où l'on doit travailler pour l'augmentation de la foy. Car leur puissance est si redoutable, que si les Eveques manquent à defendre la cause publique de l'Eglise, la peur fera de meurer les autres dans le silence : & ils se contenteront de deplorer en secret le malheur des ames par des larmes & des soupirs. J'ay un volume tout entier des Apologies des Iesuites, par lesquelles non seulement ils confessent avec ingenuité cette tres pernicieuse maniere de catechiser, & d'instruire les Neophytes Chinois, dont les Religieux de S. Dominique, & de S. François les ont accusez devant le S. Siege : Mais même Di-
daque de Moralez, Recteur de leur Col-
lege de S. Ioseph de la ville de Manille,
qui est Metropolitaine des Philippines,
combat opiniatrement par un ouvrage de
300 feuillets presque toutes les choses, que
V. S. a tres justement condamnées le 12
Septembre 1645. par dix sept decrets de la
congregation de propaganda fide.

Je le repete encore, continua ce Prelat,
quel autre Ordre Eclesastique, s'est jamais si
jou t'éloigné des Principes de la veritable Reli-
gion Chretiene & Catholique, qu'en voulant instruire une nation nombreuse, d'un
esprit assés penetrant & propre à être éclai-
rée, & rendue seconde en vertus, par la
lumiere de la foy, au lieu d'enseigner com-
me de bons Maitres les regles Saintes du Chri-
stia-

stianisme à ces Neophytes : il se trouve au contraire, que ces Neophytes ont attiré leurs Maitres dans l'Idolatrie, & leur ont fait embrasser un culte & des coutumes detestables ; en sorte qu'on peut dire avec raison, que ce n'est pas le poisson, qui a été pris par le Pêcheur, mais que le Pêcheur a été pris par le poisson.

Preface
du 2
Vol.

A la plainte de ce Prelat il ne sera pas hors de propos de joindre, celle de l'Auteur de la Morale Pratique. Si, dit il, on examine de près la conduite des Jésuites en Europe & aux Indes, on les verra toujours les mêmes, & on ne sera pas surpris s'ils ont des Maximes si relâchées dans la Chine & au Japon, où ils sont les Maitres ; puis que l'on a vu un d'eux, Missionnaire dans la Ville de Viane en Hollande, prêcher publiquement dans son Oratoire, qu'on avoit beau aller où l'on voudroit, chez des Prêtres ou des Religieux, qu'on n'en trouveroit jamais aucun, qui donnerât le Paradis à si bon marché que les Jésuites.

Vous voyez donc, Messieurs, que la Mission des Jésuites à la Chine, au Japon & ailleurs, est une Mission d'Apostats plutôt que d'Apôtres, qu'ils n'y font rien moins que d'y établir ou étendre l'Empire de J. Christ, puisqu'au lieu d'y épandre la bonne odeur de l'Evangile, ils font par leur prévarication, par leur vie débordée, & par leur Idolatrie, que l'Evangile de Jesu Christ y est de mauvaise odeur, & que le Christianisme n'y a aucun

cun avantage sur le Paganisme le plus tenebreux. Mais ne vous imaginez pas, que la *Politique* leur ait manqué en cet endroit, ni qu'elle leur ait fait un faux bond. Car premierement ils nettoient leurs maisons par ces Missions Apostoliques, ou pour mieux parler Apostatiques, de tous les vices d'éclat & scandaleux, & conservent à leur Compagnie ce dehors, & ces apparences de Sainteté, qui imposent aux yeux du Monde, en rejettant bien loin des garnemens, dont la vie scelerate eut pû la décrier. Et de plus ils se servent utilement de ces bons Compagnons, pour avancer les affaires & la gloire de la Compagnie. C'étoit la Politique du Cardinal de Richelieu, d'employer dans les affaires toutes sortes de gens, jusqu'aux faux monoyeurs, & aux coupe-jarrets, jusqu'aux putains & aux macquereaux, dont il retiroit de grands services. C'a été aussi celle des Jesuites d'avoir à la Chine, où au Japon & ailleurs des Jesuites vicieux & debordez, comme tres propres à se familiariser avec les Payens, en vivant comme eux & en adorant leurs Idoles; & par ce moyen se rendre Maitres du commerce de ce Pais-là, comme ils ont fort bien fait, en plusieurs endroits. Et vous n'ignorez pas, Messieurs, que le commerce est la source des Richesses, comme les Richesses sont la voye la plus courte, & la plus sûre pour arriver à la puissance Souveraine, & le moyen le plus efficace.

efficace de s'y maintenir, quand une fois on y est parvenu. Ce sont eux qui les premiers ont debité le *Thé*, & le *Quinquina*, je pense aussi le *Tabac*, puis que durant quelque tems on appella cette Herbe la *Nicotiane* du nom de leur Pere *Nicot*. Commerce d'où ils tirerent des sommes immenses, parce que durant quelques années ils furent Maitres du debit de ces Marchandises par tout le Monde.

Jusques icy, Messieurs, vous avez ouï des Maximes en grand Nombre de la *Politique des Jésuites*. Il en reste une que j'ay reservée la dernière tout exprez pour vous en faire conserver le gout. C'est que ces bons Peres n'ont point de règle fixe & sûre de leur conduite. Car par les Bulles du Pape Paul 3. & Jules troisième, il leur est permis de changer toute la forme de leur institut, & de fabriquer des regles toutes nouvelles, contraires aux anciennes, quand leur General le trouvera bon pour l'avantage de la Société : de sorte que leur grande & unique Regle, c'est de n'en avoir point du tout. Car pour celle de leur Fondateur, ils la traittent tout de même qu'ils traittent l'Ecriture Sainte, dont ils ont fait une règle de plomb, un nez de cire, un couteau à deux trenchans, & dont ils ont anéanti toute l'Autorité en la faisant dépendre de l'Autorité de l'Eglise. Ils font dire de même à leur Fondateur tout ce qu'ils veulent, & s'il parle trop clairement, ils ont rendu son

son tribunal subalterne à celuy de leur General. En vertu de cette regle, ils ont plusieurs poids & plusieurs balances, ils soufflent le froid & le chaud, ils agissent selon les tems, les personnes & les lieux, ils étoient hier Espagnols, aujourd'huy ils sont François, autrefois ils étoient tout entier au Pape contre la France, aujourd'huy ils sont tout pour la France contre le Pape, tout prêts à se reconcilier avec le Pape, & faire à la France le pis qu'ils pourront, quand ils en seront requis par leur intérêt. Ont dit ordinairement, que les Jesuites sont toujours du parti le plus fort. Cela est vray; mais on ne dit pas tout, c'est qu'ils rendent le parti qu'ils veulent le plus fort, en suivant toujours leur intérêt, qui est la grande Regle de leur conduite, & l'étoile Polaire, qui gouverne leur navigation.

L'Année 1584. ils obtinrent une Bulle du Pape Greg. XIII. par laquelle il est défendu à toutes personnes, sans excepter même les Cardinaux, de prendre aucune connoissance des secrets de la Regle des Jesuites, & de les approfondir, quand même on n'auroit d'autre but que de contenter sa curiosité. Mais ou cette Bulle étoit la chose du Monde la plus inutile, puisqu'elle défendoit la connoissance de ce qui n'est pas, ou il faut qu'au tems de Greg. XIII. les Jesuites fissent profession de suivre la regle de leur Fondateurs; mais

qu'ayant reconnu par experience, qu'elle ne s'accordoit pas assez bien avec leur projet de la *Monarchie Universelle*, ils ont conclu, que le meilleur pour parvenir à leur but, étoit de n'en avoir point du tout. Et en effet, puis qu'il s'agit d'une *Monarchie Universelle*, d'une puissance despotique & la plus absoluë, qui fut jamais, il n'est besoin ni de regles ni de loix, il ne faut qu'une obéissance aveugle de la part des peuples & des Rois, qui sont de leur dépendance, leur General étant en droit de dire à tous :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

Cette dernière maxime de leur Politique en a produit une autre qu'ils mettent en usage en tout tems & en tous lieux, & qu'ils font semblant d'appuyer sur l'exemple de S. Paul, par une Hypocrisie profane & sacrilege. S. Paul dit aux Romains : *je me suis fait toutes choses à tous pour les gagner tous ou pour engager quelques uns : ces Renards, aussi se sont toutes choses à tous, il prennent toutes les formes & paraissent sous toutes les figures imaginables pour captiver les consciences de tous ceux à qui ils ont à faire, & pour étendre par tout les bornes de leur empire.* Ils ont pour cet effet dans leur Société des gens de toute sorte de caractère. Ils ont des confesseurs rigides pour les consciences tendres. Ils en ont de relachez pour les cœurs ga-

gatez & pourris. Ils en ont pour les grands & les petits , pour les hommes & pour les femmes , pour les scavans & pour les ignorans , pour les jeunes & pour les vieux. Ils en ont de toutes les sciences & de tous les arts. Il y a des Jesuites grands Mathematiciens illustres dans toutes les parties des Mathematiques. Il y en a qui font une grande figure entre les Esouvains polis , entre les poetes , entre les faiseurs de devises & d'inscriptions , & de Ballades. Il y en a même qui sont honestes gens qui sont sinceres & qui ne mettent point en pratique la doctrine des Equivoques. Mais , s'ils les reconnoissent pour tels , ils les souffrent dans la Société pour luy faire honneur , afin que la reputation de la probité de ce Particulier rejailisse sur tout le corps. Mais ils sont en fort petit nombre ces Jesuites synceres & de probité , & il faut que la Société soit bien assurée qu'ils ne sont pas capables de penetrer ses mysteres. Un homme de bien syncere & d'une cœur droit dans cette Compagnie est un véritable Loth dans Sodome.

Rara avis in terris nigroque simillima Cygno,
Un peut etre entre Mille.

Vir probus & justus qualime vir repperit
unum ,
Millibus è multis hominum consultus Apollo.